

IV. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE IMMÉDIATE

1. Description du territoire d'étude à l'échelle immédiate

1.1. Contexte paysager, axes de circulation, lieux de vie et paysages du quotidien

Le paysage immédiat est composé d'un territoire moins occidenté que sur le reste de la Montagne Noire en raison de la proximité avec le plateau du Sambres. Localisé à l'Est de l'aire, ce plateau offre des reliefs plus doux. L'échelle est globalement occupée par des plantations forestières de résineux (majoritaires) et de feuillus. Ces boisements, ponctués de clairières habitées, offrent une atmosphère très montagnarde au secteur. Ils filtrent une grande partie des perceptions vers les paysages extérieurs et donnent un sentiment d'isolement du reste du territoire. Suivant les modes de gestion de ces parcelles forestières, mêlant forêt publique et une multitude de forêts privées, les coupes de certaines parcelles peuvent ouvrir des perceptions jusque-là inexistantes. C'est ainsi un paysage qui apparaît comment étant mouvant sur une échelle de temps assez longue, les plantations de résineux pouvant rester en place plusieurs décennies avant d'être récoltées.

Ce territoire est également propice à la production d'énergie éolienne. Assez venté, il accueille depuis 2016 les 26 éoliennes du parc du Plateau du Sambres, implanté sur le plateau à l'Est de l'échelle immédiate. Ces éoliennes sont réparties sur 4 lignes parallèles entre elles et perpendiculaire à la ligne de crêtes.

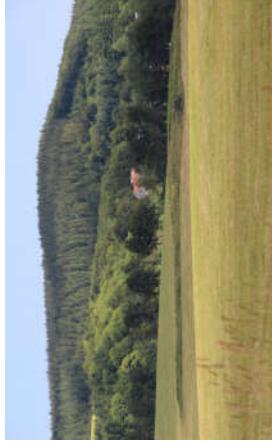
Le Plateau du Sambres est creusé par plusieurs petites vallées, issues des cours d'eau du Sambres, de la Conque, de Lafage ou encore de la Ferrière, qui s'inclinent vers le Sud. Elles rejoignent ensuite le Rieutord et la vallée de l'Orbiel (échelle rapprochée). Au Sud et à l'Ouest, trois autres cours d'eau ont creusé des vallées plus importantes, la Dure, le ruisseau du Cun et l'Orbiel.

Là encore, ces couloirs naturels au cœur des reliefs sont les supports privilégiés des voies de communication. Ainsi, la route passante D 118 emprunte la vallée du ruisseau du Cun, et la D 101 celle de l'Orbiel. La D 118, qui est l'axe privilégié de traverse de la Montagne Noire, est une route assez passante qui traverse plusieurs villages et lieux-dits. Plusieurs routes départementales de moindre importance comme la D 101 et la D 1009 traversent l'aire d'Est en Ouest et permettent une desserte plus locale. Elles sont complétées par un important système de voies communales.

Illustration 41 : Bloc paysager de l'échelle immédiate

Source : IGN (GEOFIA, ROUTE 500) / BD Ortho / Réalisation : L'Artifex



**Lieu-dit « les Moussets »**

Source : L'Artifex 2018

**Lieu-dit « le Moulin »**

Source : L'Artifex 2018

**Lieu-dit « le Moulin »**

Source : L'Artifex 2018

**Cascade de Cubservières**

Source : Visorando.com

**D 1009**

Source : L'Artifex 2018

**Parc de Sambrès**

Source : L'Artifex 2018

**Lieu-dit « les Rousses »**

Source : L'Artifex 2018

**Les Marty's, vieux bourg**

Source : L'Artifex 2018

Hameaux du creux de la vallée de l'Orbiel : « le Moulin de Clary », « Lacoste » et « le Campmas » - Implantés de part et d'autre de la vallée formée par l'Orbiel, au cœur de la vallée ou à la transition entre plateaux et pentes, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières. Les ouvertures dans les habitations sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude se localise au Nord. Les pentes créées par le cours d'eau limitent rapidement les vues courtes pour les lieux-dits implantés au cœur de la vallée (« le Moulin de Clary »). Les lieux-dits implantés dans les pentes peuvent, au gré de leurs orientations, bénéficier de vues ouvertes (« le Campmas ») ou non (« Lacoste »).

Hameaux de boisements : « le Faou Grand », « le Teil », « Caminal Haut », « Cubservières » - Implantés au cœur de boisements, ces hameaux sont isolés visuellement et physiquement du reste du territoire par les plantations forestières.

1.2. Patrimoines emblématiques et sites touristiques

A cette échelle, les principales activités touristiques se répartissent entre sentiers de randonnée et patrimoine naturel. Ainsi, plusieurs boucles de promenades balisées sont localisées à cette échelle. Il s'agit des sentiers de Cubservières, de Cun Gramanîès et de Cun le Sébas. Ces sentiers sont complétés par de nombreuses pistes forestières qui sont le support d'une promenade local des riverains.

À l'Est de l'échelle, la cascade de Cubservières, haute de 90 m est une curiosité locale et naturelle reconnue. Le sentier de randonnée qui y mène permet de découvrir la vallée de l'Orbiel. Niché en haut de la cascade, le hameau de Cubservières est tout en pierres anciennes.

Hameaux de plateau vallonné : « les Moussets » - Adossé à un relief support au site d'étude et dans une clairière, ce hameau fait face au Sud, au Plateau du Sambrès et au parc éolien qu'il accueille.

Hameaux de pente : « les Rousses », « la Combe » et « St-Saraille » - Adossés à une pente qui est traversée par la D 118, ces habitations, au Nord du site d'étude, sont implantées au cœur des boisements dans de micros clairières qui ne laissent voir que les habitations. Les ouvertures sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude. Cependant la densité arboree filtre efficacement la plupart des perceptions.

Hameaux de creux de la vallée du Cun : « le Cun Bas Nord », « Gramenîès », « le Moulin », « la Sogne de l'Ehang », « le Cun Bas Sud », « la Garrison » et « le Cun Haut » - Implantés de part et d'autre de la vallée du ruisseau du Cun, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières. Les ouvertures dans les habitations sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude se localise au Nord-Est. Les pentes créées par le ruisseau limitent rapidement les vues courtes.

Villages et hameaux de clairière : Les Marty's, « la Jasse » et « les Forges » - Cet ensemble villageois assez étendu est implanté au cœur d'une clairière de plus grande envergure, sur un plateau légèrement ondulé. Là encore les habitations sont plutôt tournées vers le Sud et le site d'étude est localisé au Nord-Est. Néanmoins, la clairière et l'étalement urbain permettent d'avoir suffisamment de distance pour observer le site d'étude au gré de l'orientation des rues.

1.3 Patrimoines protégés

L'aire d'étude à l'échelle immédiate possède quelques biens patrimoniaux reconnus et faisant l'objet de mesures de protection. Ce bloc permet de localiser le **Site Inscrit** et le **Monument Historique** présents au sein de l'aire. Les tableaux en page suivante détaillent les caractéristiques et le paysages environnant chaque élément patrimonial.



MH 1 - Anc. église de Cubservières

Source : Visorando.com



S1 1 - Village de Cubservières

Source : Visorando.com

Patrimoine de Cubservières

Site d'étude
937 m

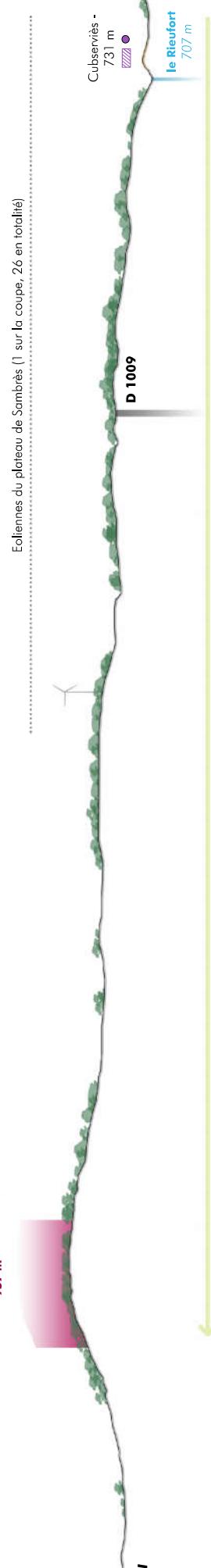
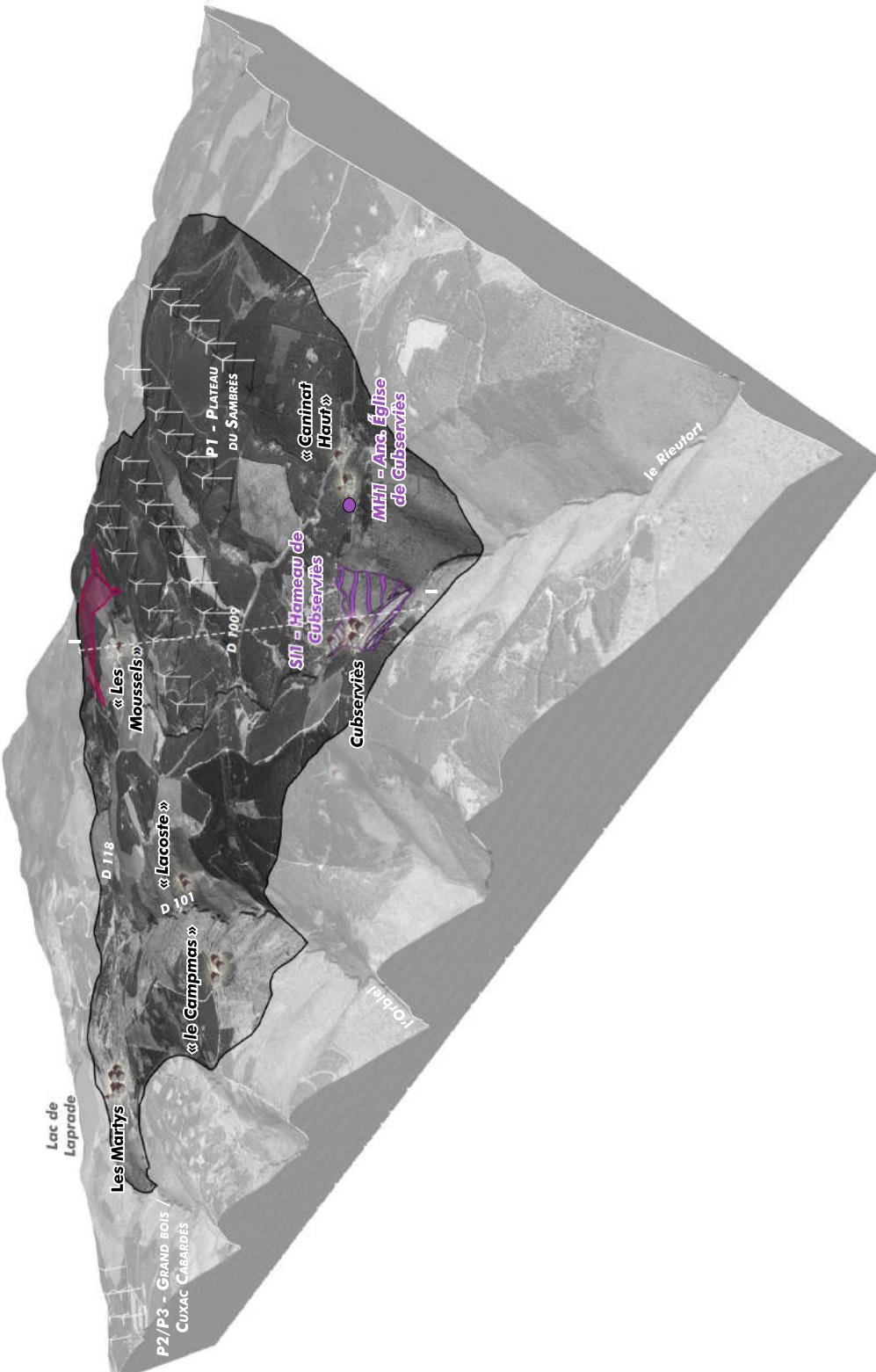


Illustration 42 : Bloc paysager de localisation des éléments patrimoniaux et paysagers inventoriés à l'échelle immédiate

Source : IGN (GEOFLA, ROUTE 500) / BD Ortho / Base Mérimée / Réalisation : L'Artifex



Eoliennes du plateau de Sambres (1 sur la coupe, 26 en totalité)

Les Monuments Historiques (loi du 31 décembre 1933)

Les Monuments Historiques (MH) sont référencés sur le base « Mérimée » du Ministère de la Culture et font l'objet d'une veille particulière de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF). Les MH font l'objet d'un périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres. Un des autres enjeux lié à la présence de ces monuments historiques est le principe de covisibilité. Ce principe peut signifier deux situations : la première, lorsqu'un patrimoine bâti est visible depuis un autre, la seconde, lorsque les deux édifices sont visibles conjointement, depuis un même point de vue.

1 Monument Historique Inscrit est recensé sur ce territoire à l'échelle immédiate.

N°	Communes	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Écran visuel	Visibilité du site d'étude	Covisibilité
						Perception possible	Pas de perception			
1	Labastide-Espoirbairenque (11)	Église de Cubservies (ancienne)	Inscrit	10/11/1976	3,89	Église implantée sur le versant tourné vers Sud du Plateau du Sambres	Relief, boisement	Non	Non	

Les sites protégés (loi du 2 mai 1930)

Selon la définition donnée par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, « les sites classés » sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national : éléments remarquables, lieu dont on souhaite conserver les vestiges ou la mémoire pour les événements qui s'y sont déroulés... L'**inscription** est une reconnaissance de la qualité d'un site justifiant une surveillance de son évolution, sous forme d'une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France sur les travaux qui y sont entrepris ». Les sites protégés, inscrits ou classés, regroupent des ensembles conjuguant bâti et paysage, ou des sites naturels fragiles.

1 site inscrit se trouve dans ce territoire à l'échelle immédiate.

N°	Communes	Nom	Protection	Date	Distance (km)	Perceptions		Écran visuel	Visibilité du site d'étude	Covisibilité
						Perception possible	Pas de perception			
SI1	Roquetaire (11)	Hameau de Cubservies	Inscrit	17/03/1964	3,61	Site couvrant le hameau et les cascades de Cubservies, implantés dans la vallée du Rieufort, dans le versant Sud de la Montagne Noire	Relief, végétation	Non	Non	



A l'échelle immédiate, le paysage est composé d'un relief moins marqué que dans le reste de la Montagne Noire. Le Plateau du Sambres, localisé à l'Est accueille les nombreuses éoliennes du parc de Sambrès. Plusieurs ruisseaux et cours d'eau ont entaillé l'espace comme le ruisseau du Cun ou encore de l'Orbiel.

C'est dans ces couloirs naturels que se sont installées les routes : la D 118 du Nord au Sud et les D 101 et D 1009 d'Est en Ouest. Elles sont complétées par de nombreuses voies communales et pistes forestières qui maillent le territoire.

Le bourg des Martys s'implante au sein d'une vaste clairière. Il est accompagné d'une multitude de lieux-dits installés sur les plateaux, au cœur des vallées ou encore le long des axes routiers.

Le patrimoine est composé d'un Site Inscrit, le hameau de Cubservies et sa cascade, et d'un Monument Historique Inscrit, l'ancienne église de Cubservies.

Plusieurs chemins de petite randonnée traversent l'aire. Ils sont accompagnés des nombreuses pistes forestières qui sont le support à la promenade locale. La cascade de Cubservies, haute de 90 m, est une curiosité locale et naturelle.

2. Synthèse des enjeux du paysage à l'échelle immédiate

Pour rappel, un enjeu peut être défini comme étant un élément de l'environnement qui, compte tenu de son état actuel ou prévisible, présente une valeur sur une portion de son espace ou de sa fonction. les enjeux retenus à l'issue de la description du territoire d'étude sont synthétisés et classés selon les thématiques suivantes :

- Enjeux paysagers - Enjeux liés au contexte paysager
- Enjeux dynamiques - Enjeux liés aux axes de circulation et aux flux sur le territoire de ses usagers
- Enjeux sur le cadre de vie - Enjeux sociaux des lieux de vie et de leurs relations avec le paysage quotidien
- Enjeux patrimoniaux - Enjeux liés à un classement, une inscription.
- Enjeux sur la V.U.E - Enjeux liés à la présence d'un site UNESCO et à ses particularités associées
- Enjeux touristiques - Enjeux d'un site touristique
- Enjeux éoliens - Enjeux liés à la présence d'autres éoliennes sur le territoire, donnant des enjeux potentiels de saturation et d'effets cumulatifs.

Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Le plateau du Sambriès	Ce plateau compose une zone au relief moins marqué que dans d'autres secteurs de la Montagne Noire. Les plantations forestières, principalement monospécifiques et résineuses, composent la dominante de ces paysages. Les arbres obscurcissent la lumière et forment un cocon paysager percé de rares clairières. Les coupes à blanc ouvrent ponctuellement les vues	Fort
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	La route D 109	Ces vallées, tracées par des cours d'eau et ruisseaux, dévalent les pentes en creusant des sillons. L'enclosissement plus ou moins important de ces zones les coupe des paysages. Elles sont le support privilégié à l'implantation de voies de communication.	Fort
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	La route D 101	Cette route passe par la vallée encisée de l'Orbiel, au Sud de l'aire d'étude.	Faible
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	La route D 118	Traversant le Plateau du Sambriès, cette route passe par plusieurs clairières et longe le site d'étude.	Fort
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Hameau de plateau vallonné : « les Moussets »	Ces voies de passages desservent finement les différents lieux-dits. Souvent en cul-de-sac, elles sont peu empruntées sauf par les riverains.	Moyen
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Hameau de pente : « la Rousses », « la Combe » et « St-Soraille »	Adossé à un relief, support au site d'étude, et dans une clairière, ce hameau fait face au Sud, au Plateau du Sambriès et au parc éolien qu'il accueille.	Fort

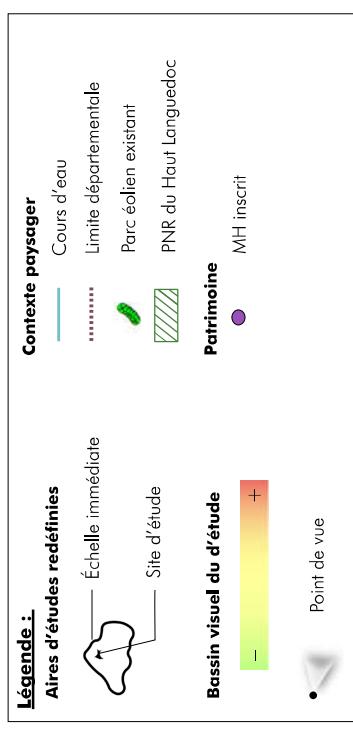
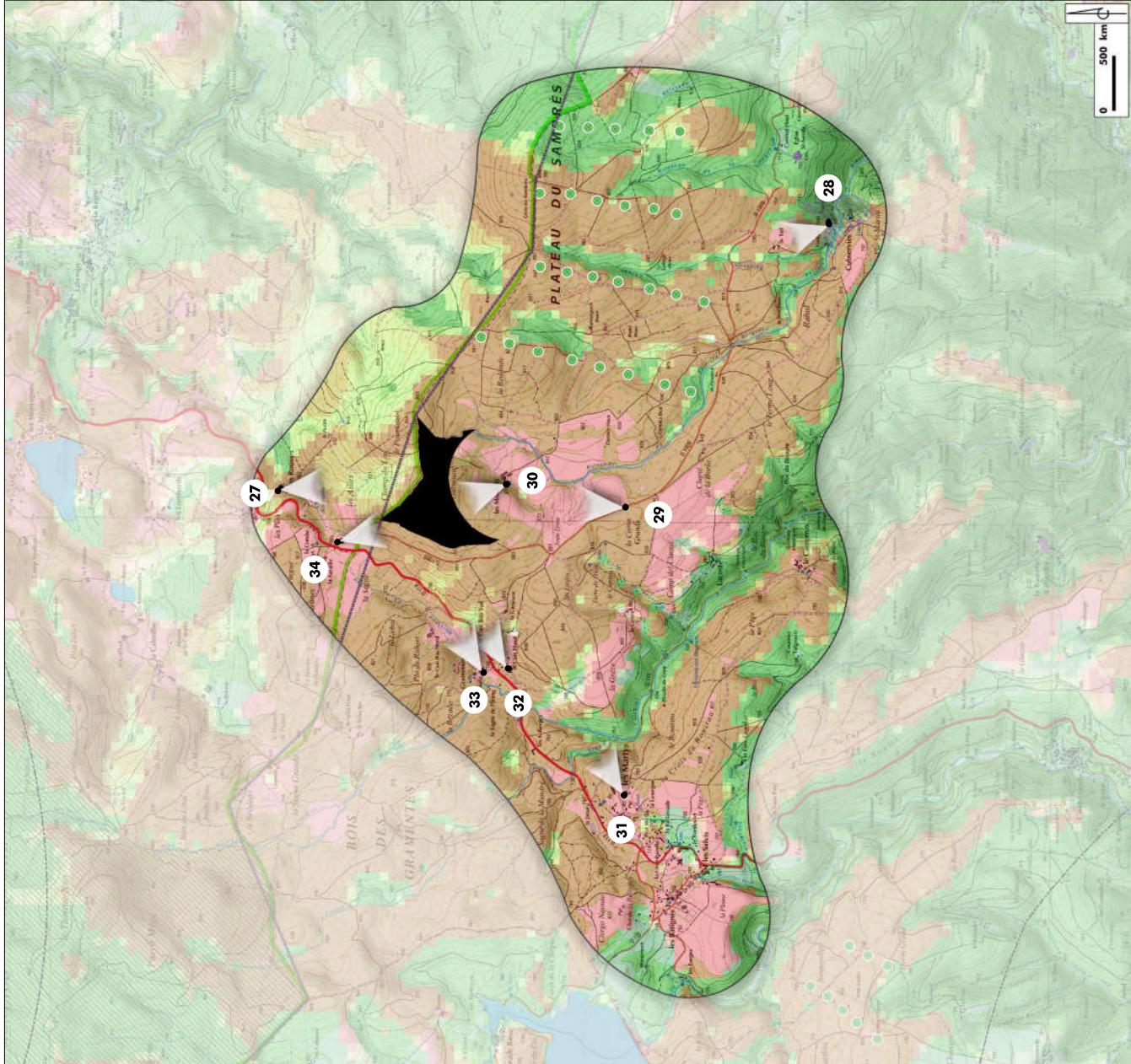
Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu	
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Le Plateau du Sambriès	Hamoux de creux de la vallée du Cun : « le Cun Bas Nord », « Gramentès », « le Moulin », « la Sagne de l'Etang », « le Cun Bas Sud », « la Garrison » et « le Cun Haut »	Implantés de part et d'autre de la vallée du ruisseau du Cun, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières.	Fort
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La forêt planifiée	Village et hameaux de clairière : les Marty, « la Jasse » et « les Forges »	Cet ensemble villageois assez étalé est implanté au cœur d'une clairière de plus grande envergure, sur un plateau légèrement ondulé. La clairière et l'élévation urbain permettent d'avoir suffisamment de distance pour observer le site d'étude au gré de l'orientation des rues.	Faible
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La route D 118	Hamoux de creux de la vallée de l'Orbiel : « le Moulin de Clary », « Locoste » et « le Campomas »	Implantés à point et d'autre de la vallée formée par l'Orbiel, au cœur de la vallée ou à la transition entre plateaux et pentes, ces hameaux sont principalement au cœur de boisements entrecoupés de petites clairières. Les pentes créées par le cours d'eau limitent rapidement les vues courtes pour les lieux-dits implantés au cœur de la vallée (« le Moulin de Clary »). Les lieux-dits implantés dans les pentes peuvent, au gré de leurs orientations, bénéficier de vues ouvertes (« le Campomas ») ou non (« Lacoste »).	Moyen
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La route D 101	Hamoux de boisements : « le Fou Grand », « le Teil », « Camin Haut », « Cuberserviès »	Implantés au cœur de boisements, ces hameaux sont isolés visuellement et physiquement du reste du territoire par les plantations forestières.	Faible
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La route D 109	Absence de visibilité et de covisibilité depuis - Monuments Historiques : - PATRIMOINES PROTÉGÉS - ENJEUX PATRIMONIAUX	Ces MH sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses, bois, parcs arboreés...) et de l'urbanisation (coeur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La cascade et le hameau de Cuberserviès	Absence de visibilité ou de covisibilité depuis 1 Site Inscrit : Si1	Ces sites sont visuellement isolés du site d'étude par un ensemble d'écrans visuels composés du relief (creux de vallées, ondulations...), des boisements (bocages denses, bois, parcs arboreés...) et de l'urbanisation (coeur de bourg...) et ne présentent ni visibilité directe ni covisibilité.	Non significatif
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Les parcs éoliens construits dans les aires d'étude paysagère	Des sentiers traversent finement l'espace et sont pratiqués	Ces sentiers traversent finement l'espace et sont pratiqués aussi bien par les riverains que par les touristes.	Fort
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La cascade et le hameau de Cuberserviès	Les pistes forestières support à la promenade locale	Ces pistes sont essentiellement pratiquées par les riverains et les usagers de la forêt (chasseurs, expédition...).	Moyen
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	La cascade et le hameau du Cun	Ce site de qualité est le point de départ de la rigole de la Montagne Noire au milieu des boisements.	Ce site de qualité est le point de départ de la rigole de la Montagne Noire au milieu des boisements.	Fort
LIEUX DE VIE ET USAGES QUOTIDIENS - ENJEUX DU CADRE DE VIE	Hameau de pente : « les Moussets »	Ces parcs, construits ou en construction, sont localisés dans les aires d'étude paysagères. Ils s'inscrivent dans le territoire et participent aux nouvelles définitions des paysages modernes.	Ces parcs, construits ou en construction, sont localisés dans les aires d'étude paysagères. Ils s'inscrivent dans le territoire et participent aux nouvelles définitions des paysages modernes.	Fort

3. Analyse des perceptions à l'échelle immédiate

L'ensemble de perceptions visuelles suivantes viennent appuyer les visibilités en illustrant les perceptions existantes depuis des points des enjeux, mis en évidence dans la partie précédente.

Illustration 43 : Carte de localisation des points de vue à l'échelle immédiate

Source : IGN / DREAL Occitanie / Base Mérimée / Réalisation : L'Artifex



27 Mazamet - Les Rousses**0,97 km Sud****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux sociaux : lieu-dit étagé dans vallée
- Enjeux dynamiques : voies communales

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

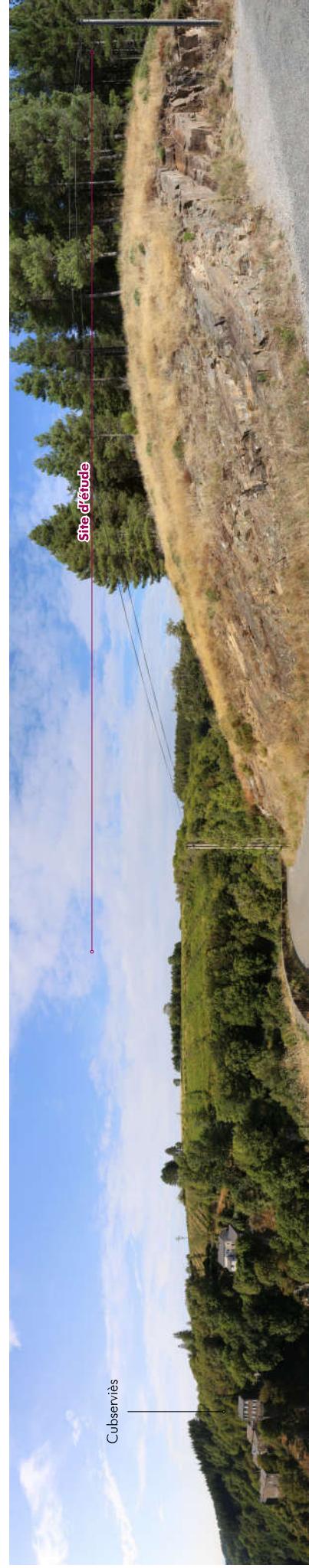
- Visibilité depuis les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

28 Mas-Cabardès - Cubesserviès**4,32 km Sud-Est****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux sociaux : lieu-dit de boisements
- Enjeux dynamiques : voies communales

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Visibilité depuis une zone du quotidien
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

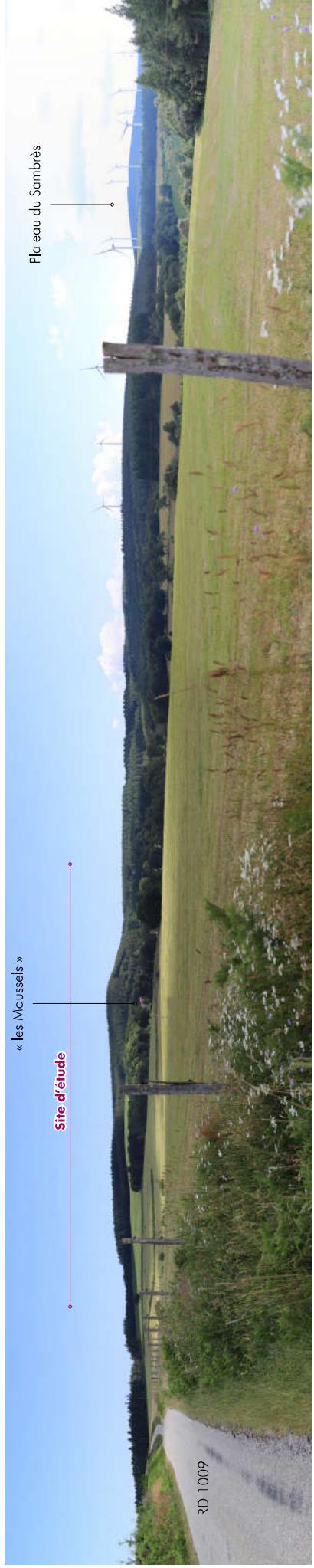
Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

29 Les Martyrs - D 1009 - la Croux Grande



Enjeux concernés

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires

Écrans visuels :

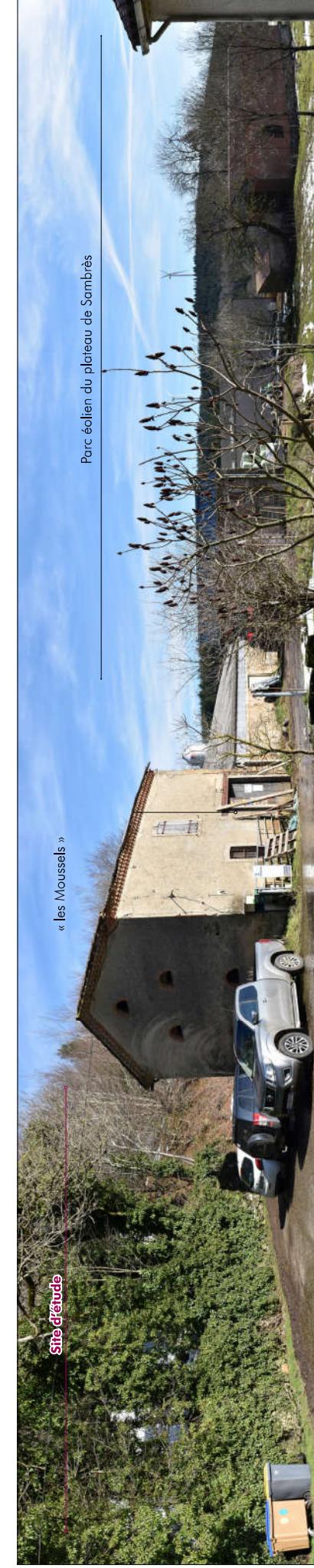
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible des structures de grande hauteur installées sur le site d'étude
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire
- Effets cumulatifs avec les éoliennes du plateau du Sambres

1,20 km Nord

30 Les Martyrs - les Moussets



Orientation

km

Enjeux concernés

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité peu probable de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet visuel sur un lieu de vie, paysage du quotidien

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Effet visuel sur un lieu de vie, paysage du quotidien

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

3.1 Les Martyrs - Pyrôle

2,61 km

Nord-Est

**Enjeux concernés :**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : village étage en Montagne

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude
- Visibilité depuis les habitations
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

3.2 Les Martyrs - Cun Haut

1,15 km

Ouest

**Enjeux concernés :**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : lieu-dit étage
- Enjeux touristiques : PR

Écrans visuels :

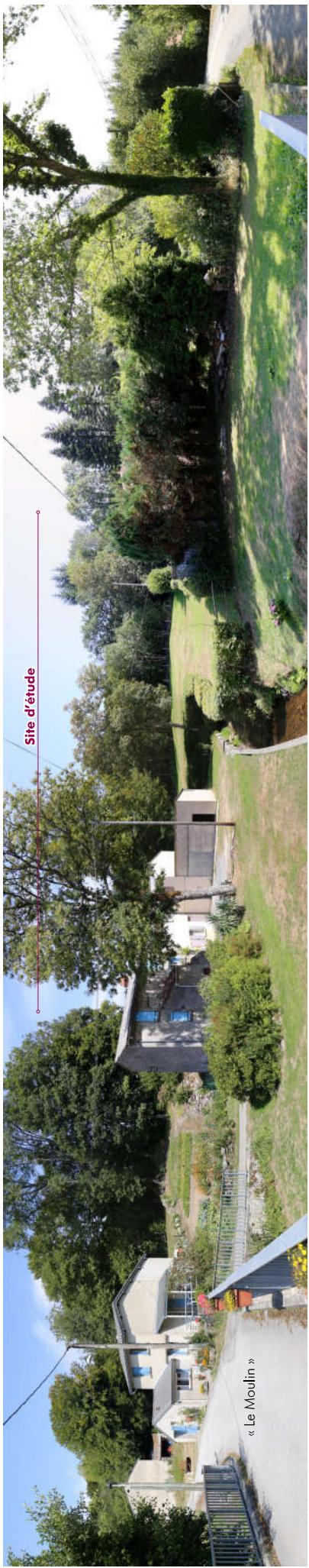
- Boisement
- Relief

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude
- Visibilité depuis les habitations et un lieu de vie du quotidien
- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

Les Martyrs - le Moulin

33

**2,61 km Ouest****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Montagne Noire et Cabardès
- Enjeux dynamiques : voies communales
- Enjeux sociaux : lieu-dit étageé
- Enjeux touristiques : PR

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

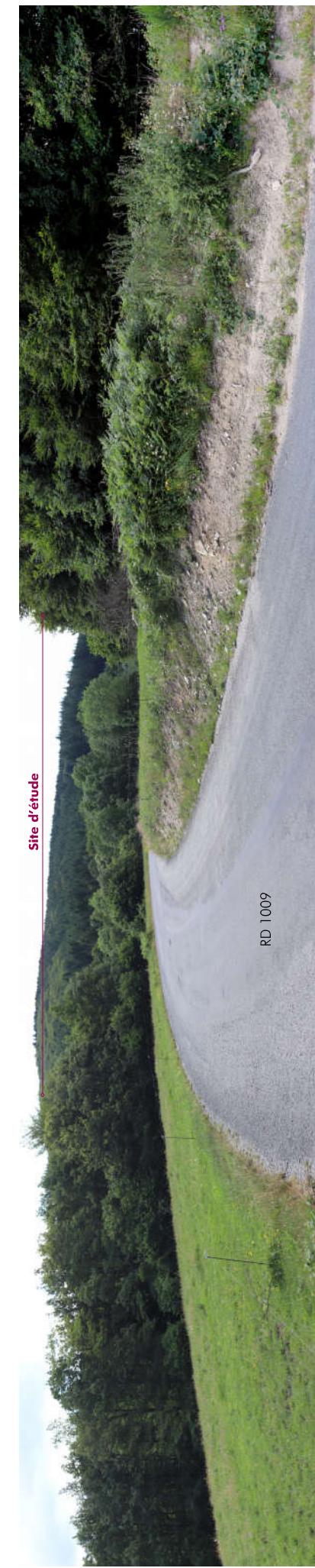
- Visibilité depuis les habitations et un lieu de vie du quotidien
- Visibilité depuis les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief

34 Mazamet - D 1009 - D 118**0,42 km Nord****Enjeux concernés**

- Enjeux paysagers : Échine et versant Nord de la Montagne Noire
- Enjeux dynamiques : routes départementales secondaires

Visibilité / Covisibilité / Effets cumulatifs (à déterminer) :

- Effet sur la ligne de crêtes de la Montagne Noire

Perception du site d'étude :

- Site d'étude imperceptible, masqué par les écrans visuels
- Visibilité possible de structures de grande hauteur installées sur le site d'étude

Écrans visuels :

- Boisement
- Relief



A cette échelle, les perceptions sont vite limitées par un manque de recul dû au relief qui masque rapidement les perceptions depuis les différents lieux de vie. Ainsi, les vues peuvent être largement ouvertes vers le site d'étude ou au contraire complètement fermées en fonction de la configuration du relief et l'implantation des maisons.

V. LE PAYSAGE À L'ÉCHELLE DU SITE D'ÉTUDE

1. Description du territoire d'étude à l'échelle du site d'étude

1.1. Contexte paysager

Le site d'étude s'inscrit sur un relief marqué. Au Nord le site s'articule avec de fortes pentes qui montent jusqu'au point haut au milieu du site (969 m). Le relief s'aplani quelque peu au sommet, pour redescendre vers l'Est et l'Ouest avec des pentes plus douces.

L'ensemble de l'entreprise est composé, presque essentiellement, de parcelles d'exploitations forestières. La parcelle au cœur du site est plantée avec de jeunes sujets résineux en cours de croissance, tandis qu'au Sud-Ouest la parcelle en friche témoigne d'une coupe à blanc récente, suivie d'une replantation récente. A l'Est, une clairière s'identifie avec la présence d'une prairie permanente.

Le site est ainsi traversé par de nombreuses pistes d'exploitations, qui permettent l'accès aux parcelles d'exploitations. En dehors de l'aire, à proximité passent la D 118 et la D 1009 à l'Ouest, ainsi que la voie communale qui dessert le lieu-dit « les Moussets » au Sud.

Un petit cours d'eau prend sa source à l'Est de l'aire et descend les pentes vers le Sud pour rejoindre le ruisseau de la Ferrière en contrebas.

La lisière Nord du site s'appuie sur les limites Sud du PNR du Haut Languedoc ainsi que sur la limite départementale entre le Tarn et l'Aude.

1.2. Patrimoine archéologique à l'échelle du site d'étude

Aucune Zone de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA) n'est identifiée au sein de l'aire définie par le site d'étude.



Chemin d'accès au Nord au cœur des résineux

Source : L'Artifex 2018



Chemin traversant du Nord vers le Sud / Mélange de feuillus et résineux

Source : L'Artifex 2018



Chemin en limite Nord du Site - sentier plus ouvert au cœur des résineux

Source : L'Artifex 2018

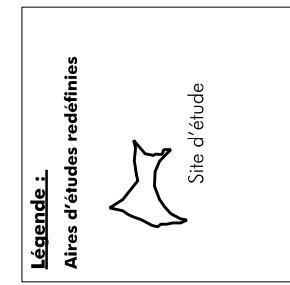


Chemin Nord présentant une ouverture vers les paysages environnants

Source : L'Artifex 2018

Illustration 44 : Schéma du site d'étude, de ses usages et des composantes paysagères

Source : IGN (ROUTE 500) / BD Ortho / BD Carthage / RPG. Réalisation : L'Artifex



Le site d'étude, composé des parcelles forestières, présente deux clairières identifiées comme une prairie permanente à l'Est, et une friche (ancienne parcelle forestière) à l'Ouest. Le site est également marqué par un relief vallonné présentant un point haut au centre et des pentes qui se dirigent vers le Nord, l'Est et l'Ouest. Un cours d'eau prend source à l'Est pour descendre les pentes vers le Sud.

Aucun élément de patrimoine inventorié ou archéologique n'est répertorié au sein du site d'étude.

2. Synthèse des enjeux du paysage à l'échelle du site d'étude

Pour rappel, un enjeu peut être défini comme étant un élément de l'environnement qui, compte tenu de son état actuel ou prévisible, présente une valeur sur une portion de son espace ou de sa fonction. les enjeux retenus à l'issue de la description du territoire d'étude sont synthétisés et classés selon les thématiques suivantes :

- Enjeux paysagers - Enjeux liés au contexte paysager
- Enjeux dynamiques - Enjeux liés aux axes de circulation et aux flux sur le territoire de ses usagers
- Enjeux sur le cadre de vie - Enjeux sociaux des lieux de vie et de leurs relations avec le paysage quotidien
- Enjeux patrimoniaux - Enjeux liés à un classement, une inscription.
- Enjeux sur la V.U.E - Enjeux liés à la présence d'un site UNESCO et à ses particularités associées
- Enjeux touristiques - Enjeux d'un site touristique
- Enjeux éoliens - Enjeux liés à la présence d'autres éoliennes sur le territoire, donnant des enjeux potentiels de saturation et d'effets cumulatifs.

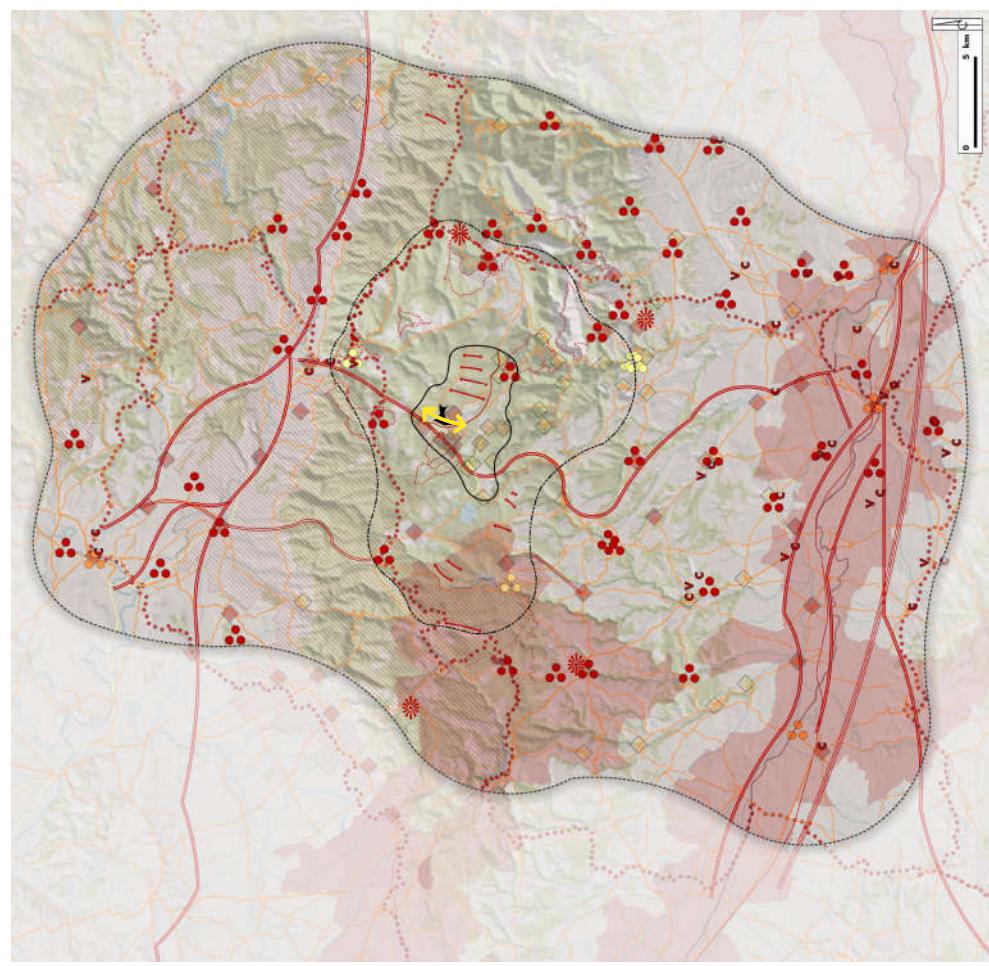
Thématique	Enjeu retenu	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Parcelles d'exploitation forestière	Ce couvert végétal dense est amené à être coupé dans un futur plus moins proche, ouvrant ainsi les paysages de la Montagne Noire.	Faible
	Jeune plantation de conifères	Cette clairière issue d'une parcelle exploitée puis récoltée tend à se fermer sur le long terme, via une replantation.	Non significatif
	Prairie permanente	Unique clairière sur le site, elle présente un intérêt paysager au cœur d'un dense couvert végétal arboré.	Fort
INFRASTRUCTURES ET AXES DE CIRCULATION - ENJEUX DYNAMIQUES	Chemin forestier	Un petit réseau de pistes forestières dessert le site. Elles maillent le territoire et permettent un accès aux parcelles.	Fort

VI. PRÉCONISATIONS D'IMPLANTATION

Ces cartes présentent les grands enjeux du territoire mis en évidence dans les parties précédentes. Les flux de circulations principaux (LGV, A 61, D 118, N 112...) tracent soit des axes Nord-Sud (D 118) soit des axes Est-Ouest (LGV, A 61, N 112...) dans le territoire. Les axes secondaires composent un maillage plus fin de l'espace. Les parcs éoliens existants sont, quant à eux, autant de lignes de force du paysage, qui soulignent la ligne de crête de la Montagne Noire dans un paysage où ce relief est une toile de fond omniprésente depuis les plaines du Nord et du Sud.

Illustration 45 : Carte de synthèse des enjeux et préconisation d'implantation

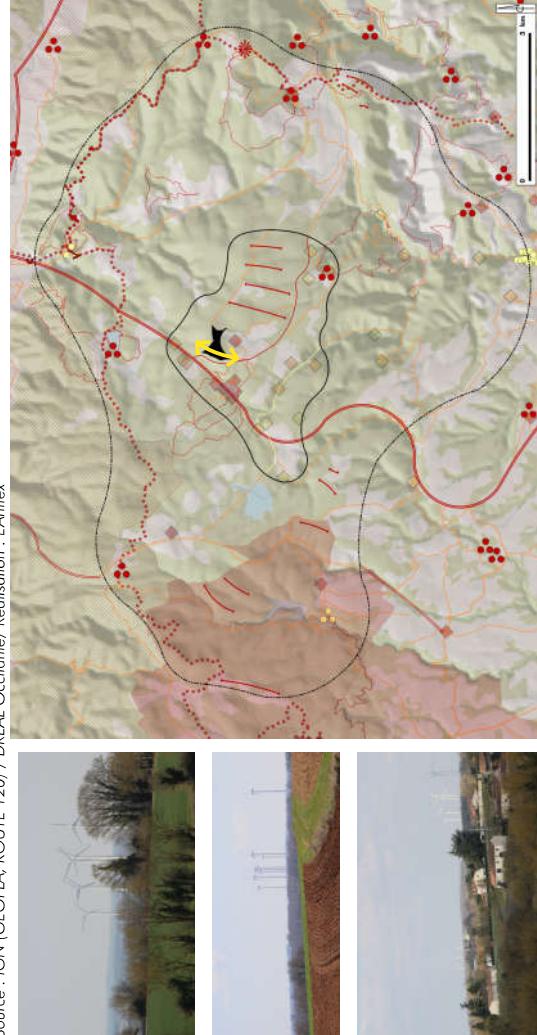
Source : IGN (GEOFIA, ROUTE 120) / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



Ces grandes directions sont complétées par un ensemble d'enjeux ponctuels composés principalement des villes et villages, des éléments touristiques ainsi que des éléments patrimoniaux. Ces points ponctuels présentent des effets de visibilité ou de covisibilité vers le site d'étude. L'implantation proposée devra permettre d'accompagner les grandes directions du territoire tout en proposant une insertion paysagère réussie depuis les points d'intérêts.

Illustration 46 : Carte zoomée de synthèse des enjeux et préconisation d'implantation

Source : IGN (GEOFIA, ROUTE 120) / DREAL Occitanie / Réalisation : L'Artifex



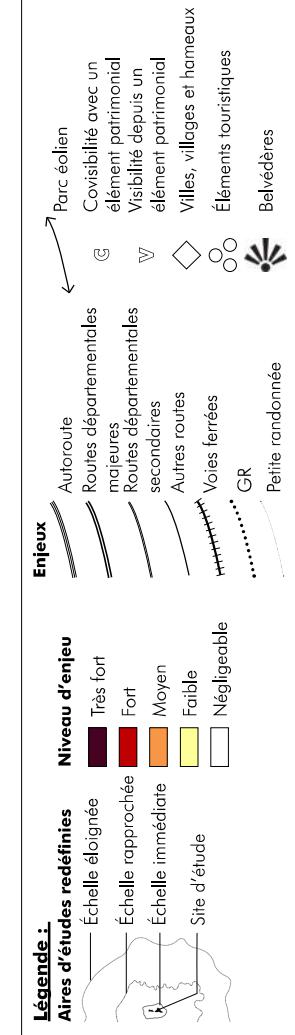
Exemple de chevauchement d'éoliennes

Source : L'Artifex 2018



Parcs éoliens autour du site d'étude

Source : L'Artifex 2018



Ainsi, une grande direction, suivant un axe Nord-Sud et les lignes tracées par les parcs éoliens existants entourant le site d'étude, est préconisée en terme de paysage. Cette grande ligne permettra d'accompagner les directions Nord-Sud tracées par les routes qui coupent la Montagne Noire, particulièrement la D 118. Cela permettra également, depuis la majeure partie des points d'intérêts, de proposer une implantation en cohérence avec l'existant, qui limitera au maximum les effets de chevauchements.



PARTIE 3 : CHOIX ET DESCRIPTION DE LA VARIANTE D'IMPLANTATION

I. CHOIX DU PÉRIMÈTRE D'IMPLANTATION

Le site d'étude a préalablement été dessinée en tenant compte de nombreux facteurs tels que :

- Les données généralisées multiples (contexte éolien régional -SRE, gisement éolien potentiel, facilité d'accès, possibilité de raccordement au réseau électrique haute ou moyenne tension),
- Les zones d'habitation (500 mètres d'éloignement, conformément aux dispositions réglementaires du Code de l'Urbanisme),
- Les servitudes aéronautiques, radioélectriques (radars, aéroport),
- Les servitudes de voiries (telles que l'éloignement par rapport aux voies de circulation),
- Le patrimoine historique et architectural (tels que les monuments historiques, les sites et secteurs historiques et architecturaux protégés, les prescriptions archéologiques)
- Le patrimoine touristique et paysager (tels que les sites paysagers protégés, les systèmes de vues et points de vue emblématiques du territoire, les espaces boisés classés...).

II. CRITÈRES DES SCÉNARIOS D'IMPLANTATIONS PROPOSÉS

Étant donné les nombreux parcs éoliens présents autour du site d'étude, l'implantation du parc des Martyrs doit se faire en respectant la logique préexistante. Les alignements d'éoliennes s'appuient sur les lignes de force dessinées par les parcs existants afin de s'intégrer au mieux dans les paysages éoliens. Cette logique d'implantation est complétée par des éléments liés aux sensibilités paysagères du site d'étude :

- les chemins et pistes forestières qui quadrillent le site et tracent un grand axe Nord-Est / Sud-Ouest
- les différents types d'occupations du sol : parcelles de résineux (enjeux faibles) ou prairie (enjeux forts).

L'implantation privilégiera donc les zones à la sensibilité négligeable. Enfin, des zones de respirations seront maintenues entre les groupes d'éoliennes afin de permettre au regard de se reposer.

Globallement les lignes du territoire sont orientées dans un axe Nord-Est / Sud-Ouest.

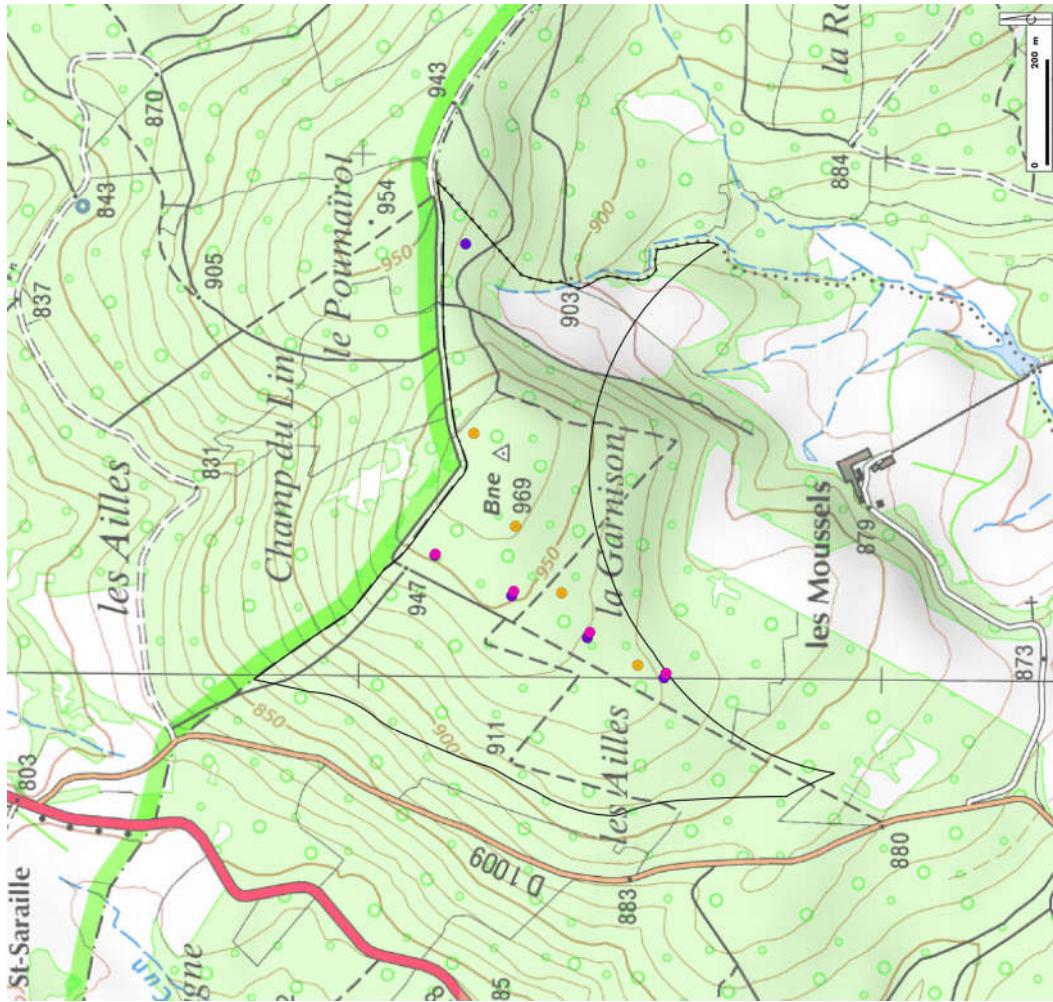
Le scénario retenu doit donc s'imprimer sur un arc souple qui reprend les lignes des parcs existants. Dans un ordre plus spécifique, le choix du scénario doit tenir compte en amont de l'empreinte du projet concernant :

- Les voies d'accès existantes et le parcellaire : Il convient de respecter l'organisation et la trame en place afin d'en limiter le morcellement, tout en mettant à profit au maximum les éléments existants (notamment accès, chemins, routes, délaissées pouvant être réhabilitées...),
- Les ambiances paysagères locales : Il convient de respecter au maximum les boisements, les beaux sujets arborés isolés, la trame bocagère fonctionnelle...
- Le socle topographique : Le projet doit tenir compte des ondulations de relief, aussi bien dans l'implantation des éoliennes que pour celles des aménagements connexes. Ceci afin d'intégrer au mieux le projet, d'implanter si nécessaires des nouvelles pistes en lien avec le relief sans pente trop importante

La carte ci-contre localise l'ensemble des variantes réalisées dans le cadre du projet des Martyrs. Elles sont présentées plus en détails en suivant.

Illustration 47 : Carte de localisation des points de vue choisis pour l'analyse des variantes

Source : IGN (GEOFIA, ROUTE 120) / Atlas régional des paysages de Poitou-Charentes / Réalisation : L'Artifex



Légende :	Échelles redéfinies	Variantes d'implantation	Contexte, état éolienne
		Variante A Variante B Variante C	Accordée Constituée En instruction (AE)

III. ANALYSE DES VARIANTES D'IMPLANTATION

Choix et description de la variante d'implantation

1. Analyse de la variante A : 4 éoliennes

Le cas de la *lumbarization* (fig. 1) illustre bien cette situation.

Illustration 18 : Variants A

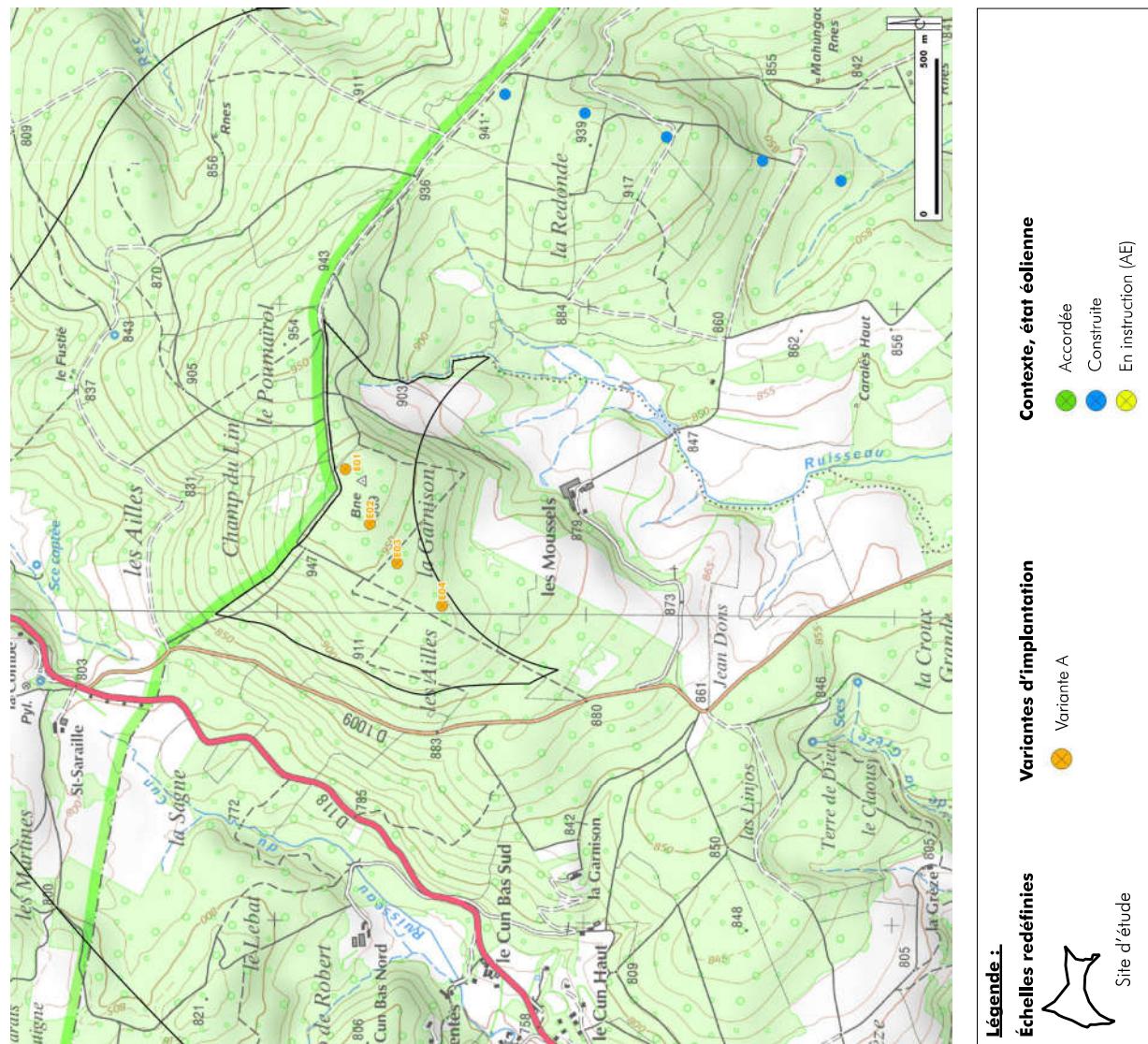
La variante A prononce l'implémentation de 1 échéancier répartis sur une Nord Est / Sud Ouest

Cette variante permet d'éviter les zones les plus sensibles (une zone de prairie à la sensibilité forte est localisée à l'Est de l'aire d'habitat) concernant des conditions de l'Etat initial rencontrant localement

Cette variante propose l'implantation d'une ligne d'éolienne dans un secteur où la densité des parcs est importante. Afin d'être en cohérence avec les paysages existants, cette ligne doit pouvoir s'annoncer sur les grandes directions créées par les parcs existants.

Elle est ici orientée selon un axe légèrement plus horizontal que les lignes composants le parc du plateau de Sambres. Ce manque de cohérence paysager se ressent à l'échelle proche du site mais également aux échelles plus éloignées où les éoliennes des Martyrs ne sembleront pas être dans la continuité de l'existant.

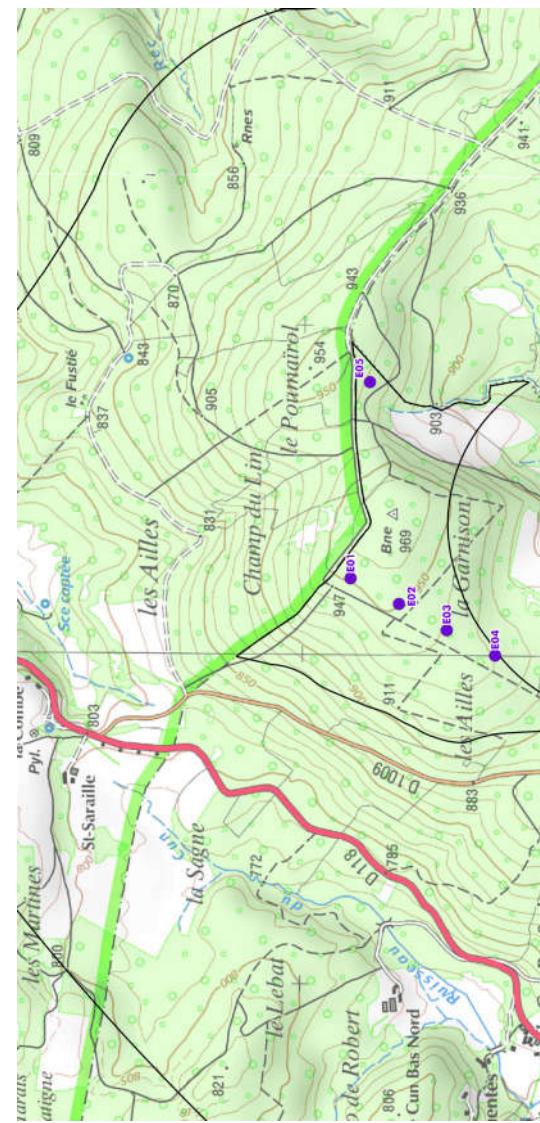
Faiblesses	Atouts	Incidence	Proposition d'amélioration / mesures
Orientation de la ligne trop horizontale par rapport aux lignes du parc du plateau de Sambrés	Nombre réduit d'éoliennes	Notable	Revoir l'orientation de l'implantation pour composer un paysage cohérent



2. Analyse de la variante B : 5 éoliennes

La carte ci-dessous permet d'appréhender l'implantation et l'insertion spatiale de la variante d'implantation B.

Illustration 49 : Variante B



Source : RES - Réalisation : L'Artifex

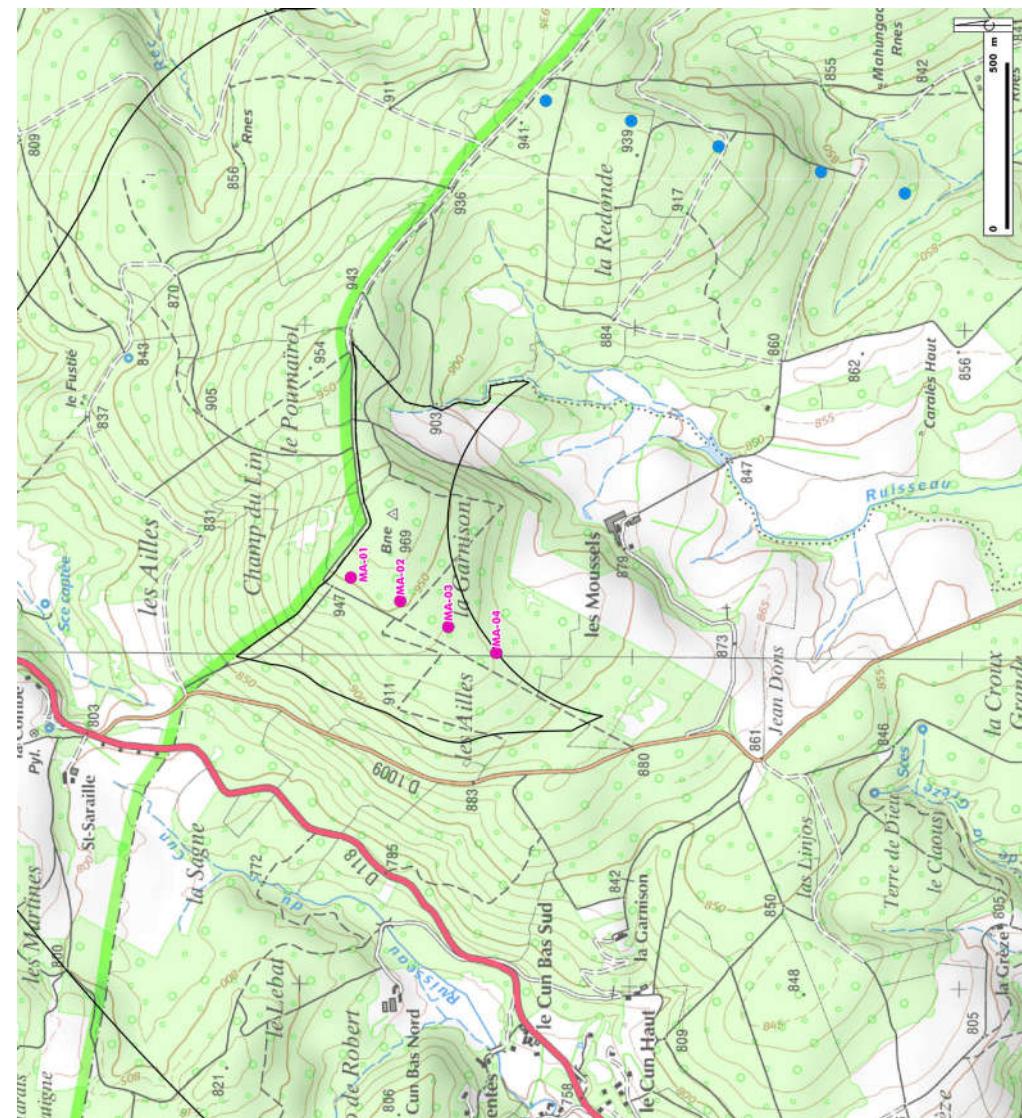
Illustration 49 : Variante B	La variante B propose l'implantation de 5 éoliennes réparties deux axes Nord-Est / Sud-Ouest.
Cette variante permet d'éviter les zones les plus sensibles (une zone de prairie à la sensibilité forte est localisée à l'Est de l'aire d'étude) au regard des conclusions de l'état initial précédemment émisées.	Cette variante propose l'implantation d'une ligne d'éolienne dans un secteur ou la densité des parcs est importante. Afin d'être en cohérence avec les paysages existants, cette ligne doit pouvoir s'appuyer sur les grandes directions créées par les parcs existants.
Les éoliennes sont ici implantées selon une orientation cohérente par rapport aux lignes qui composent le parc du plateau de Sambrès.	L'implantation en deux groupements, une ligne de 4 (E1 à E4) + 1 éolienne (E5), a pour vocation de créer un rythme dans les alignements répondant au rythme dans les alignements du parc du plateau de Sambrès.
Aux échelles proches et plus éloignées, cette éolienne seule (E5) compose un point focal qui se détache des autres groupements. Ainsi, elle vient compliquer la lecture du parc et des éoliennes.	

Variante B	5 éoliennes	Faiblesses	Atouts	Incidence	Proposition d'amélioration / mesures
		Une éolienne isolée (E5) vient compliquer la lecture du parc.	Nombre réduit d'éolienne	Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambrès	Notable Supprimer cette éolienne isolée pour conserver une ligne

3. Analyse de la variante C - retenue : 4 éoliennes

La carte ci-dessous permet d'appréhender l'implantation et l'insertion spatiale de la variante d'implantation C.

Illustration 50 : Variante C



Source : RES - Réalisation : L'Artifex

La variante C propose l'implantation de 4 éoliennes réparties deux axes Nord-Est / Sud-Ouest. Cette variante permet d'éviter les zones les plus sensibles (une zone de prairie à la sensibilité forte est localisée à l'Est de l'aire d'étude) au regard des conclusions de l'état initial précédemment émisées.

Cette variante propose l'implantation d'une ligne d'éolienne dans un secteur où la densité des parcs est importante. Afin d'être en cohérence avec les paysages existants, cette ligne doit pouvoir s'appuyer sur les grandes directions créées par les parcs existants.

Les éoliennes sont ici implantées selon une orientation cohérente par rapport aux lignes qui composent le parc du plateau de Sambres.

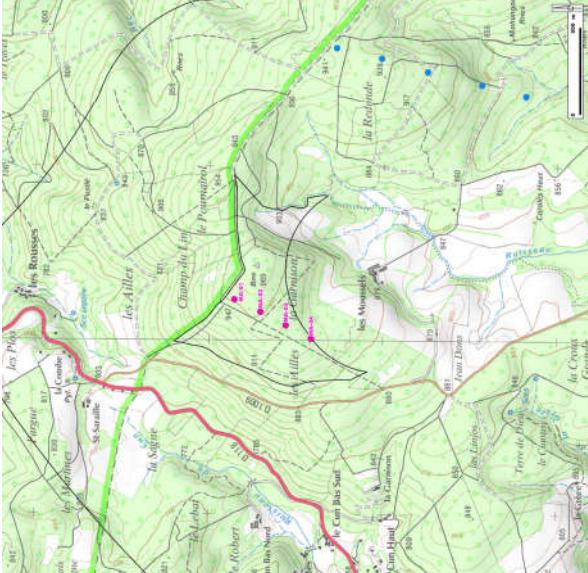
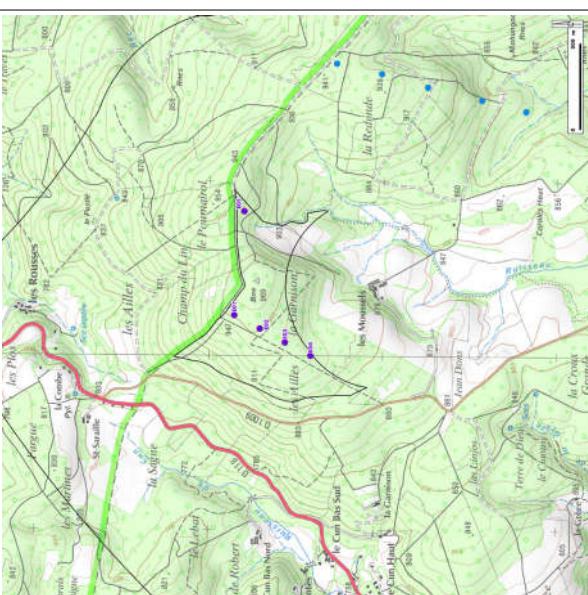
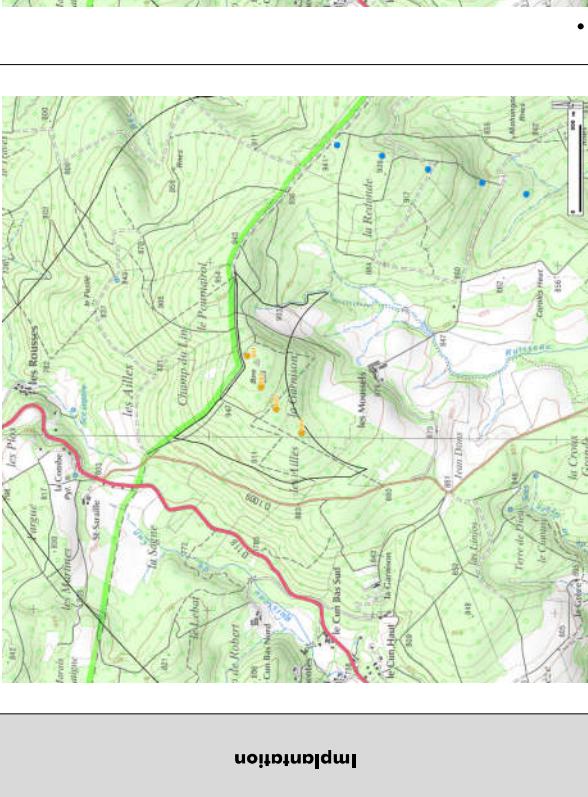
Le respect d'un espace de respiration important entre les éoliennes du plateau de Sambres et les éoliennes du projet des Marty's leur permet une implantation plus réussie dans les paysages, tant aux échelles proches qu'aux échelles plus lointaines.

> Cette variante est l'implantation retenue pour le projet des Marty's

Variante C - retenue	4 éoliennes	Aantages	Incidence	Proposition d'amélioration / mesures
	Faiblesses			
		Nombre réduit d'éolienne		Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambres
		/		Respect de la respiration paysagère entre le parc du plateau de Sambres et le projet des Marty's

Légende..	Échelles redéfinies	Variantes d'implantation	Contexte, état éolienne
		● Variante C	<ul style="list-style-type: none"> ● Accordée ● Construite ● En instruction (AE)

4. Résultats de l'analyse des variantes d'implantation

	Variante A	Variante B	Variante C - retenue
	4 éoliennes	5 éoliennes	4 éoliennes
Implantation			
Faiblesses	Orientation de la ligne trop horizontale par rapport aux lignes du parc du plateau de Sambrès	Une éolienne isolée (E5) vient compliquer la lecture du parc	/
Atouts	Nombre réduit d'éolienne Implantation en ligne	Nombre réduit d'éolienne Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambrès	Nombre réduit d'éolienne Implantation suivant une ligne à l'orientation cohérente avec celle des lignes du parc du plateau de Sambrès
Impacts	Notable	Acceptable	Acceptable
Proposition / mesures	Revoir l'orientation de l'implantation pour composer un paysage cohérent	Supprimer cette éolienne isolée pour conserver une ligne	/

IV. DESCRIPTION DU PROJET CHOISI

1. Le projet éolien

L'analyse comparative des variantes présentée dans les pages précédentes a permis de mettre en évidence une variante présentant moins de « contraintes » sur le paysage. Ainsi, le parc éolien des Martyrs sera composé de 4 éoliennes implantées suivant une ligne orientée selon un axe Nord-Est / Sud-Ouest.

La carte ci-contre, présente plus finement le positionnement de chaque éolienne, son identification (de Ma-1 à Ma-4), les accès envisagés et leur tracément, ainsi que les aménagements connexes (postes de livraison, plateforme, virages...), faisant partie intégrante du projet.

L'ensemble de ces éoliennes est implanté sur des surfaces boisées, les accès principaux se font en privilégiant les voies existantes.

Les caractéristiques techniques du modèle d'éolienne retenue sont listées dans le tableau suivant :

Caractéristique des éoliennes	
Modèle(s) envisagé(s)	Enercon E82
Hauteur en bout de pale	125 m
Hauteur au moyen	84 m
Longueur des pales	41 m
Puissance nominale	3 MW
Diamètre du rotor	82 m
Couleur	Blanche

Les éoliennes sont toutes identiques, de couleur **blanche - grise** (RAL 7035 ou similaire). Un **baliseage lumineux** est requis sur chaque éolienne par les services de l'Etat en charge de la sécurité de la navigation au sein de l'espace aérien (Aviation Civile, Armée de l'Air).

2. Les aménagements connexes

Plus finement, l'analyse des effets du projet des Martyrs incombe également aux aménagements connexes : les gabarits et matériaux des voies, les déboisements ou à contrario leurs reconstitutions (dans le cadre des mesures d'insertion) concernant particulièrement les aires rapprochée et élargie des paysages quotidiens.

Ces aménagements connexes sont de deux types : les aménagements temporaires, liés au chantier et les aménagements permanents liés à la phase exploitation.

2.1. Défrichage

La première étape du chantier consiste à défricher la surface utilisée pendant les travaux et l'exploitation du parc.

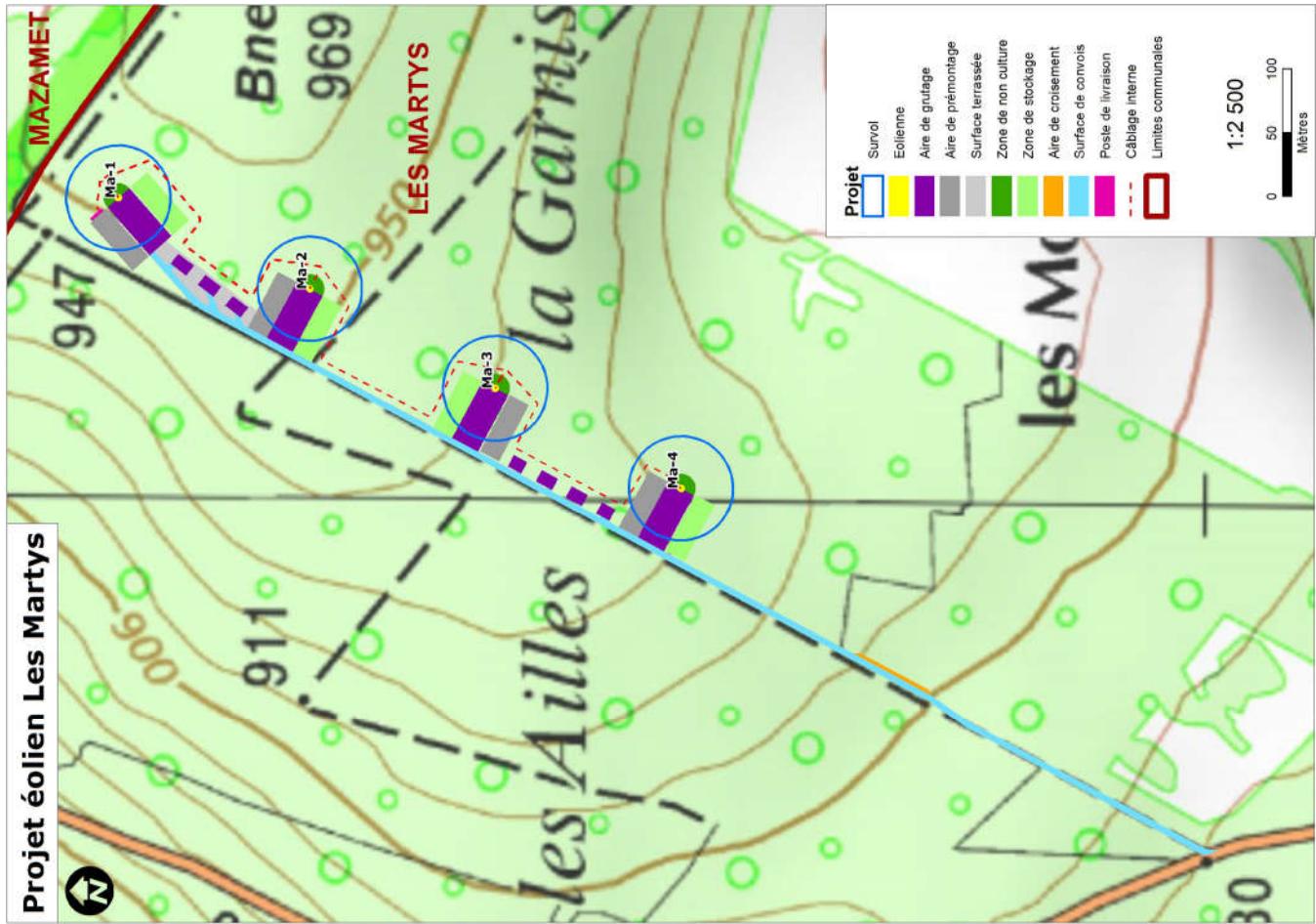
	Surface (m ²)	Linéaire (m)	Description
Surface totale de défrichement	36144	/	/

2.2. Le poste de livraison

Un poste de livraison accompagne l'implantation des éoliennes afin d'évacuer l'énergie produite. Il est localisé au Nord-Est, à proximité de l'éolienne Ma-1.

Illustration 51 : Plan d'implantation du projet du parc éolien

Source : OSTWIND



	Poste de livraison
Hauteur	2,75 m
Longueur	12 m
Largeur	2,75 m
Surface	33 m ²
Couleur/bardage	Non déterminée

2.3. Les plateformes des éoliennes

Ces plateformes sont composées de différents éléments qui n'ont pas tous vocation à être conservés à l'issu du chantier : aires de grutages, aires de pré-montages, aires de stockages, aires non cultivées...

Surface (m²)	Linéaire (m)	Description
Surface totale de chaque type de plateforme : aires de grutage (x4)	5539	/ réalisées en gravier compactée et géotextile
Surface totale de chaque type de plateformes : aires de pré-montage (x4)	3400	/ réalisées en gravier compactée et géotextile
Surface totale de chaque type de plateformes : aires de stockage (x4)	3964	/ Surface terrassée, pas de traitement de surface
Surface totale de chaque type de plateformes : zones de non culture	774	/ Surface au-dessus de la fondation interdite à toute exploitation (agricole ou forestière)

2.4. Les voies d'accès

Les voies d'accès permettent d'acheminer les différentes parties du parc éolien pendant les travaux, puis d'accéder au parc afin d'en assurer la maintenance pendant toute sa durée d'exploitation. Suivant leur gabarit initial, elles peuvent être utilisées en l'état, améliorées ou créées lorsqu'elles sont inexistantes.

Surface (m²)	Linéaire (m)	Description
Linéaire et surface de pistes réutilisées	5028	1000 / réalisées en gravier compactée et géotextile
Linéaire et surface de pistes créées	576	84 / réalisées en gravier compactée et géotextile

2.5. Les réseaux

Un raccordement inter-éoliennes est nécessaire afin d'acheminer la production vers le poste de livraison. Ces câbles sont mis en place pendant la phase travaux le long des pistes d'accès. Les tranchées sont ensuite rebouchées.

Surface (m²)	Linéaire (m)	Description
Linéaire de raccordement inter-éoliennes	/ 844	/

3. Les travaux

3.1. Construction des pistes

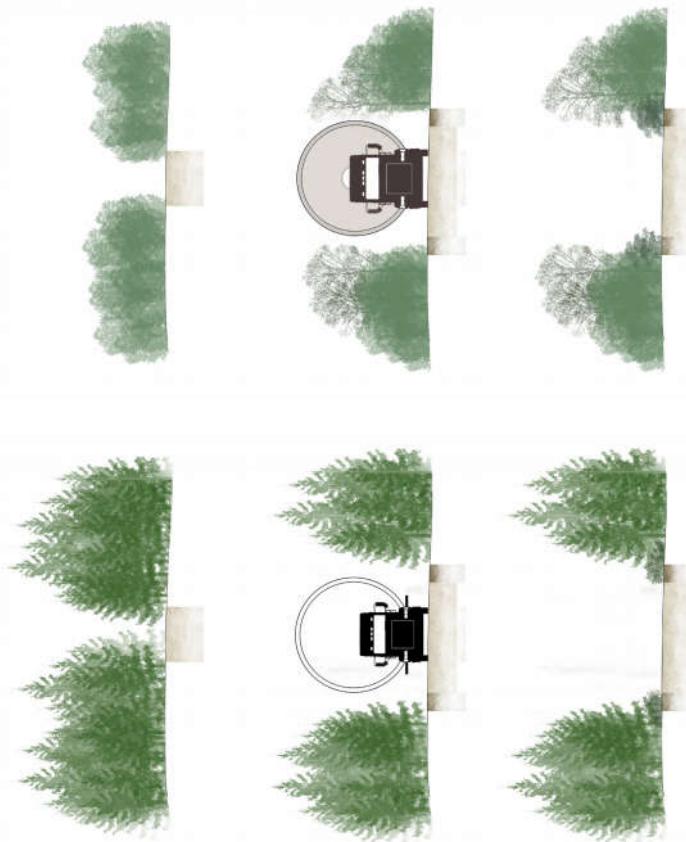
Des études de sol sont réalisées par un géotechnicien qui permettront de dimensionner la structure des chemins en fonction de la nature des sols. Ces chemins sont dimensionnés pour un trafic important durant la phase chantier et le passage d'engins lourds. Un décapage est tout d'abord réalisé pour séparer les terres végétales des matériaux réutilisables. Le sol support peut être travaillé en apportant des matériaux ou réutilisation de matériaux du site. Un géotextile est ensuite mis en place servant d'anti-contaminant entre le sol support et la couche de forme. La couche de forme est réalisée en matériau granulaire compacté ou en traitement. L'épaisseur de la structure du chemin est déterminée par le géotechnicien en fonction des études réalisées au préalable.

3.2. Mise en place des plateformes

La structure des plateformes de montage sont réalisées de la même manière que les chemins. Des études de sols sont réalisées par un géotechnicien au droit des éoliennes et des plateformes. Un décapage est tout d'abord réalisé pour séparer les terres végétales des matériaux réutilisables. Le sol support peut être travaillé en apportant des matériaux ou réutilisables du site. Un géotextile est ensuite mis en place servant d'anti-contaminant entre le sol support et la couche de forme. La couche de forme est réalisée en matériau granulaire compacté ou en traitement. L'épaisseur de la structure des plateformes est déterminée par le géotechnicien en fonction des études réalisées au préalable.

3.3. Construction des foundations

Une campagne de reconnaissance géotechnique est réalisée : fouilles à la pelle mécanique jusqu'à 3 m environ, essais en laboratoire sur échantillons de sol prélevés et sondages destructifs à 25 m de profondeur pour les essais pressiométriques. L'analyse de la caractérisation des sols d'assise permettra de définir précisément les dimensions des fondations. Les conditions de nappe étant également très importantes pour le choix du diamètre de fondation de l'éolienne, l'analyse hydrogéologique permettra d'évaluer le niveau des plus hautes eaux, l'argilosité des limons, la présence éventuelle de « nappes percheronnes » temporaires se développant dans les limons. Suivant le type d'éolienne préselectionné parmi les modèles retenus, et en fonction des résultats des études de sol approfondies, chaque fondation d'éolienne nécessite environ 500 m³ de béton.



3.4. Construction des pistes

3.4.1. Les pistes de circulation

3.4.2. Les pistes de stockage

3.4.3. Les pistes de pré-montage

3.4.4. Les pistes de grutage

3.4.5. Les pistes de raccordement

3.4.6. Les pistes de livraison

3.4.7. Les pistes de maintenance

3.4.8. Les pistes de sécurité

3.4.9. Les pistes de stockage temporaire

Illustration 52 : Exemple d'amélioration d'une piste existante en milieu forestier et de buissonnant.

Réalisation : L'Artifex



PARTIE 4 : ÉVALUATION DES IMPACTS DU PROJET SUR LES PAYSAGES ET LE PATRIMOINE

I. LE CONTEXTE ÉOLIEN

Le parc éolien des Martyrs s'insère au sein d'un contexte éolien important avec 7 parcs construits et en exploitation, 3 parcs accordés et 4 parcs en instruction. Le tableau et la carte ci-dessous permettent de restituer le projet des Martyrs dans son contexte.

Numéros	État éolienne	Nom parc	Nombre d'éoliennes	Hauteur totale
E1	Construit	Sambriès	26	121
E2	Construit	Cuxac-Cabardès et Grand-Bois	12	118
E3	Construit	Bois de Serre	11	124,8
E4	Construit	Afsons	11	110,3
E5	Construit	Haut-Cabardès-Caprespine	16	118
E6	Construit	Albine	8	121,5
E7	Construit	Sauveterre	6	107
A1	Accordée	Roc-des-Mouges	8	125,5
A2	Accordée	Labruguière-Puech-Mége	8	92,5 99,5 120,5
A3	Accordée	Saint-Amans-Valloire-Puech-Bolnès	10	125
I1	Instruction (AE)	Bois de l'Aiguille	4	150
I2	Instruction (AE)	Boissezon	6	125
I3	Instruction (AE)	Cambounès	7	125
I4	Instruction (AE)	Sauveterre 2	4	125

II. CRITÈRES DE SÉLECTION DES POINTS DE VUE POUR LA RÉALISATION DES PHOTOMONTAGES

La sélection des points de vue utilisés pour les photomontages se base sur les enjeux établis dans l'état initial :

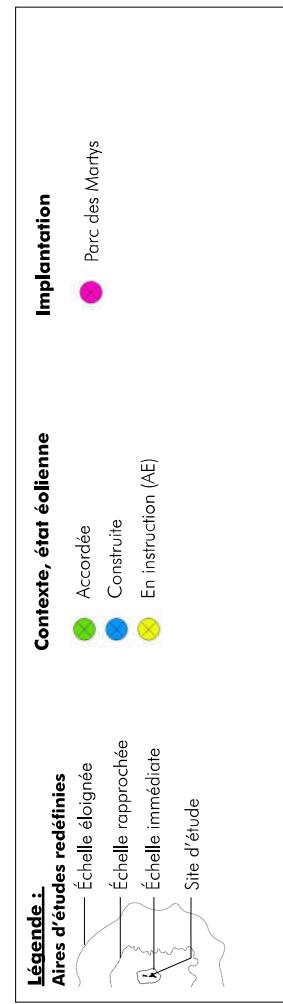
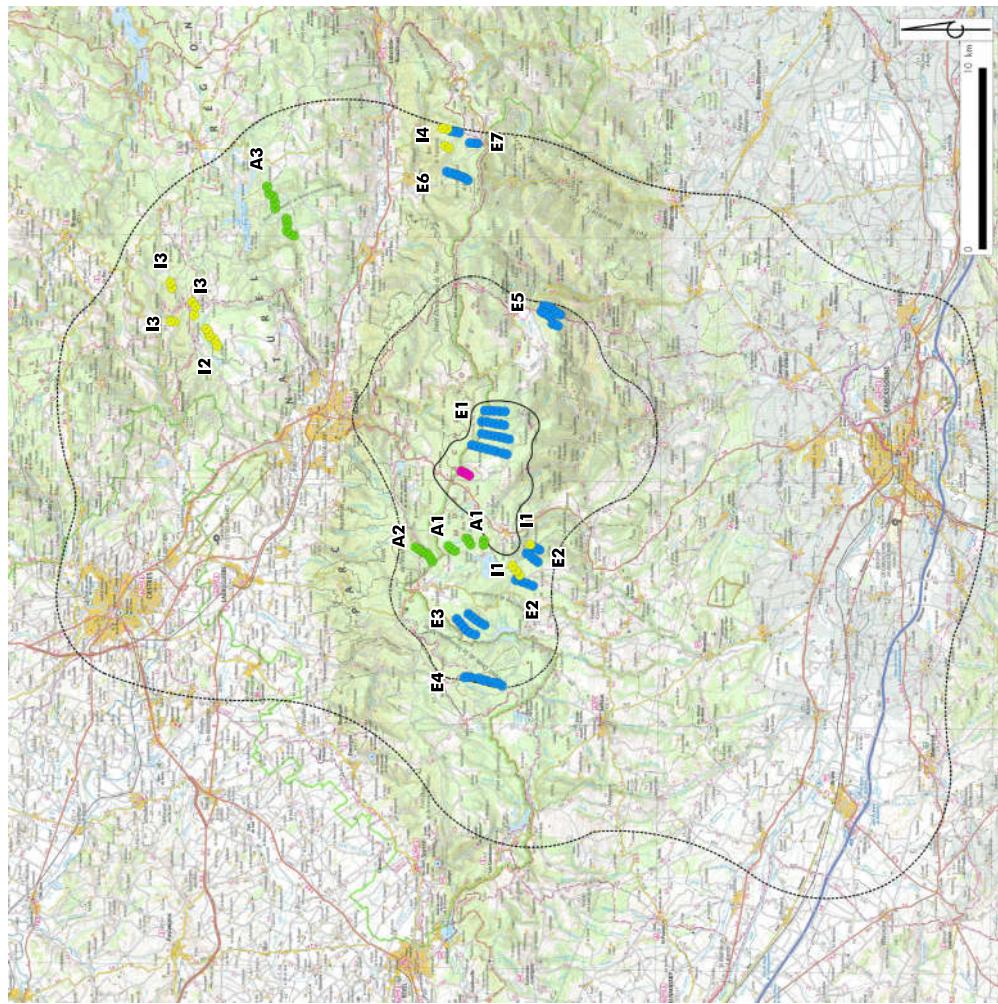
- Enjeux PAYSAGERS : Points de vue illustrant un paysage emblématique des unités paysagères,
- Enjeux DYNAMIQUES : Points de vue illustrant les vues depuis les axes de transport structurant le territoire (autoroute, route, voie ferrée et ligne LGV...).
- Enjeux PATRIMONIAUX : Points de vue dans ou à proximité d'éléments patrimoniaux (Monuments historiques classés ou Inscris) et/ou de secteurs patrimoniaux (Sites classés ou inscrits, ZPPAU, AVAP...) qui donnent à voir de la visibilité ou de la covisibilité avec le site du projet.
- Enjeux UNESCO : Points de vue illustrant les vues dans ou à proximité de sites UNESCO.
- Enjeux TOURISTIQUES : Points de vue illustrant des sites et parcours touristiques à forte reconnaissance locale (bases de loisirs, étapes de circuits de randonnée, attractions, belvédères localisés ou curiosités touristiques).
- Enjeux SOCIAUX : Points de vue illustrant le paysage quotidien des habitants et usagers autour du site du projet (franges résidentielles, hameaux, bourgs...).

A ces enjeux s'ajoute un enjeu sur l'éolien afin de prendre en compte les effets cumulatifs (parcs existants), cumulés (parcs existants et en projet) et la saturation visuelle.

- Enjeux ÉOLIENS : Point de vue illustrant l'insertion du projet au sein des parcs éoliens existants ou en projet.
- Cette sélection de 35 photomontages ne peut couvrir l'ensemble des enjeux identifiés mais en étant la plus exhaustive possible, elle donne à voir les principaux (et plus importants) enjeux du territoire. Les points sont présentés en suivant, par échelle.

III. CONTEXTE ÉOLIEN ET AIRES D'ÉTUDE PAYSAGERES

Source : DREAL Occitanie / OSTWIND / Réalisation : Atifex

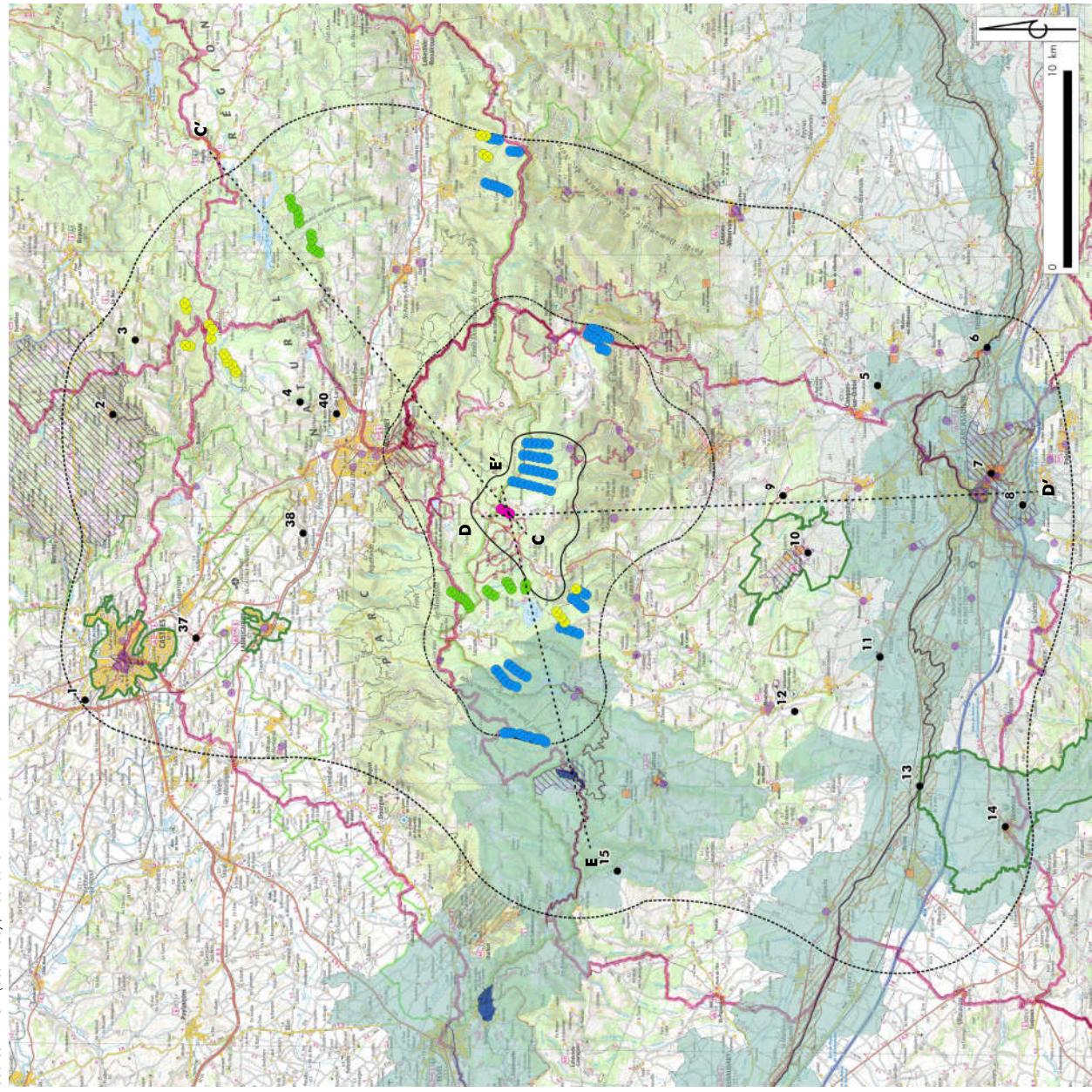


III. LES EFFETS DU PARC ÉOLIEN DES MARTYS AUX DIFFÉRENTES AIRES D'ÉTUDES

1. Les effets visuels

Illustration 54 : Carte de localisation des points de vue choisis pour les photomontages à l'échelle éloignée

Source : IGN (Scan 100) / Réalisation : L'Artifex



1.1. Les photomontages à l'échelle éloignée

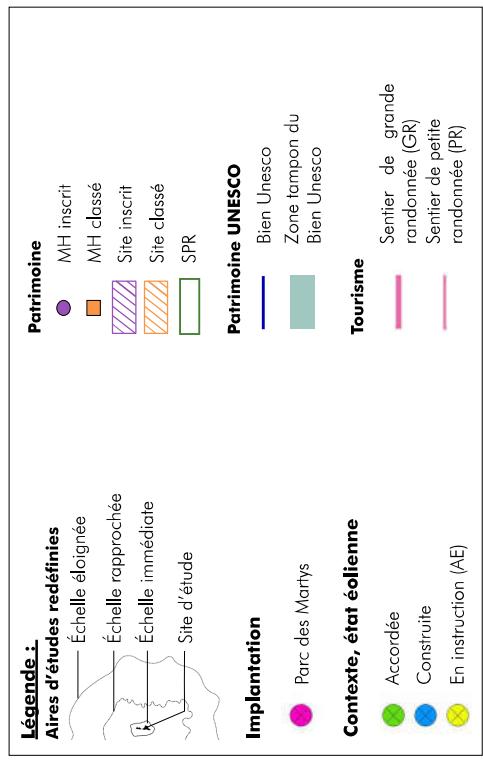
La carte ci-dessous localise les points de vue utilisés pour la réalisation des photomontages servant à mesurer les effets produits par le parc éolien des Martyrs.

Ce sont les différents modes de perception des éoliennes et les effets produits à l'échelle éloignée qui seront analysés par le biais de ces 16 photomontages.

Le choix des points de vue a été réalisé en fonction des différents enjeux définis précédemment (enjeux patrimoniaux, paysagers, sociaux et touristiques). Le relief et les boisements limitent rapidement les perceptions depuis le Nord, les photomontages choisis sont représentatifs des différents bassins de visibilités existants (Castres, le Sidobre, Le Nord de Mazamet...). Le positionnement des éoliennes sur le versant Sud de la ligne de crêtes de la Montagne Noire impose un différentiel de perception. Ainsi, depuis le Sud (plaine de Carcassonne), le projet des Martyrs concerne plus de zone de visibilité qu'au Nord. Les photomontages sélectionnés permettent également de juger des impacts spécifiques liés aux sites UNESCO du Canal du Midi et de la Cité de Carcassonne et ainsi qu'au projet UNESCO des châteaux Cathares dont la cité de Carcassonne et les châteaux de Lastours font partie.

L'étude regroupe un certain nombre de vues positionnées sur les lignes de fracture du paysage (plateaux, lignes de crête, sommets...) mais également de nombreux positionnements urbains pour appréhender les impacts pour les résidents (notamment à proximité du projet). Sur l'ensemble des cartes et photomontages suivants, les parcs construits, autorisés et en instruction (AE) apparaissent.

N.B. Le secteur du Rialet (proche des Gorges du Blanquet et traversé par le GR 36), très densément boisé, ne présente pas d'ouvertures visuelles permettant la réalisation de photomontages. Ce secteur, dans un écrin boisé est visuellement déconnecté des éoliennes des Martyrs. Il est représenté par la coupe C/C'.



1.1.2. Les données techniques

Le tableau suivant regroupe les données techniques des photomontages présentés en suivant pour l'échelle éloignée

Numéro de la prise de vue	X L93	Y L93	Date et heure de prise de vue	Saison	Éolienne la plus proche	Distance de l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus éloignée	Distance de l'éolienne la plus éloignée (km)	Azimut (%)	Nombre d'éoliennes visibles
1	636772	6280684	05/09/2018 17 : 18	Été	MA-01	23,31	MA-04	23,62	145	1
37	639945,69	6275037,23	19/02/2019 18:50	Hiver	MA-01	16,85	MA-04	17,18	215,8	0
38	645268,83	6269585,37	22/02/2019 10:19	Hiver	MA-01	10,16	MA-04	10,57	291	0
2	651338	6279274	04/09/2018 09 : 29	Été	MA-01	20,36	MA-04	20,84	181	4
3	655106	6278134	04/09/2018 10 : 04	Été	MA-01	20,53	MA-04	21,02	205	4
4	651964	6269735	04/09/2018 08 : 42	Été	MA-01	11,61	MA-04	12,10	193	4
40	651365,22	6267878,17	22/02/2019 10:24	Hiver	MA-01	9,69	MA-04	10,18	260,6	3
5	652799	6240322	05/09/2018 11 : 04	Été	MA-04	19,84	MA-01	20,19	343	4
6	654731	6234736	05/09/2018 11 : 26	Été	MA-04	25,75	MA-01	26,10	345	0
7	648349	6234539	04/09/2018 14 : 11	Été	MA-04	24,61	MA-01	25,03	351	4
8	646697	6232928	04/09/2018 14 : 45	Été	MA-04	26,13	MA-01	26,57	2	4
9	647171	6245137	05/09/2018 12 : 10	Été	MA-04	13,95	MA-01	14,38	357	0
10	644277	6243870	05/09/2018 13 : 56	Été	MA-04	15,32	MA-01	15,79	5	4
11	638980	6240192	04/09/2018 15 : 14	Été	MA-04	20,22	MA-01	20,72	17	4
12	636195	6244541	04/09/2018 16 : 38	Été	MA-04	17,67	MA-01	18,16	35	0
13	632402	6238171	04/09/2018 15 : 49	Été	MA-04	25,07	MA-01	25,56	34	4
14	630334	6233808	04/09/2018 16 : 05	Été	MA-04	29,86	MA-01	30,35	28	4
15	628083	6253577	03/09/2018 18 : 15	Été	MA-04	18,99	MA-01	19,34	67	0

1.3. Synthèse des enjeux

Le tableau suivant liste les enjeux pour chaque photomontage présenté en suivant pour l'échelle éloignée

Thématique	Enjeux retenu	Niveau d'enjeu	Illustration
1 - Contexte paysager - Enjeux paysagers	La plaine castraise	Fort	1, 37
	Les plaines et collines cultivées du Lauragais	Fort	13, 14
	La plaine vallonnée du Carcassès	Fort	6, 7, 8, 11
	Les plaines vitiées et les collines sèches du Bas-Minervois	Fort	5
	Serres, vallées et bassin du plateau des Lacs	Faible	3, 4, Coupe C/C'
	Vallée du Thoré	Faible	Coupe C/C'
	Le Cabardès des croupes cultivées et pâturées	Moyen	15
	Le Cabardès des piémonts	Moyen	9, 10, 12
	Le caisse de Caucalières et Labruguière	Fort	38
	Agglomération Mazaméaine	Moyen	40
	Massif du Sidobre et marges	Moyen	2
	Échine et versant Nord de la Montagne Noire	Moyen	
	Les pentes, les vallées et les sommets de la Montagne Noire	Moyen	Coupe C/C'
	La N 112 et la D 612 au Nord	Fort	37
2 - Infrastructures et Axes de circulation - Enjeux dynamiques	L'autoroute A 61, la D 6113 et la LGV	Fort	11, 13, 8
	La D 119 et la D 33 au Sud	Fort	14, 13
	La D 118, la D 112 ou encore la D 203	Fort	9, 11, 15
	Les autres routes départementales, de part et d'autre de la Montagne Noire	Moyen	1, 2, 5, 6, 10, 12, 15, 40
	Les voies communales	Faible	3, 4
	Les autres voies ferrées	Faible	13
	Le Canal du Midi	Fort	13
	La conurbation Castres-Mazamet ou Nord	Fort	1, 4, 37, 40
	La ville de Carcassonne au Sud	Fort	7, 8
	Les villages sur buttes	Fort	2
3 - Lieux de vie et usages Quotidien - Enjeux du cadre de vie	Les villages de plaines	Fort	1, 4, 6, 7, 8, 13
	Les villages érigés	Faible	5, 12
	Les villages perchés	Moyen	10
	Les villages de vallées larges	Faible	
	Les villages des pentes des vallées encaissées,	Faible	
	Les villages de montagne	Faible	
4 - Patrimoines protégés - Enjeux patrimoniaux	Visibilité possible depuis 10 Monuments Historiques : 67, 99, 105, 131, 137, 138, 142, 143, 154 et 158	Fort	7, 11
	Covisibilité possible avec 45 Monuments Historiques : 8, 10, 11, 15, 32, 33, 41, 43, 45, 51 à 54, 64, 67, 68 à 88, 145, 149 à 153, 158 à 160	Fort	1, 4, 5, 6, 10, 12
	Covisibilité des 46 Monuments Historiques de Carcassonne : 97, 98, 101 à 143 et 148	Fort	7, 8
	Absence de visibilité et de covisibilité depuis les autres Monuments Historiques	Non significatif	

卷之三

Les pages suivantes présentent les photomontages réalisés pour l'étude paysagère et patrimoniale du parc éolien des Morvins

